

Rapport d'activité

20
24



Association Adalea | Direction

50, rue de la Corderie 22 000 Saint-Brieuc

02 57 18 03 50 | SECRETARIAT@ADALEA.FR



WWW.ADALEA.FR



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, le vendredi 21 février 2025, le décès de Michel BRÉMONT, administrateur bénévole de l'association depuis 2016. Son engagement, sa bienveillance et la justesse de ses propos au service du bien commun, au service de l'association pour défendre les causes des plus fragiles ont été très précieux. Il était toujours présent pour défendre l'intérêt des actions mises en œuvre par l'association en direction des publics les plus précaires.

Nous lui dédions ce bilan d'activité 2024.



Présentation en assemblée des activités de l'année écoulée



Collecte de jouets au profit des familles accompagnées par Adalea



Réemploi de matériel de BTP



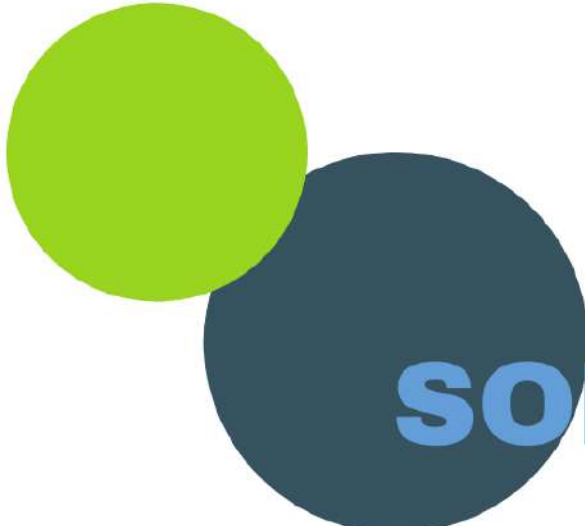
Simulation de conduite en Auto-école solidaire



Adalea, Lauréate 2024 des trophées bretons des transitions



Initiation au graffiti pour les résident.e.s de la Pension de famille



SOMMAIRE

Rapport moral	4
Rapport d'activité	7
Rapport financier	49
Rapport d'orientation	50
Annexes	52

Organigramme

Représentation au sein des instances partenariales

Bilan et compte de résultat

Lexique des sigles

RAPPORT MORAL

L'année 2024 a été marquée par une intensification des défis structurels, économiques et sociaux qui traversent notre pays et une situation internationale qui se dégrade et devient de plus en plus instable. Dans ce contexte de crises multiples, d'inflation persistante, de tensions sociales, d'enjeux migratoires et d'évolution des politiques publiques, Adalea a poursuivi, avec détermination, son engagement auprès des plus vulnérables. C'est son essence même.

C'est ainsi que nous avons recherché et saisi de nouvelles opportunités pour nous adapter au contexte, pour collaborer et accroître notre résilience dans la réponse aux besoins de plus en plus prégnants des publics qui nous sollicitent.

En 2024, grâce à l'implication indéfectible de notre Conseil d'Administration, de nos salarié.e.s, de nos bénévoles d'action et de nos partenaires, nous avons œuvré quotidiennement pour nous adapter aux évolutions sociétales avec une ambition intacte que nous pouvons traduire en trois points principaux :

- **Accueillir et accompagner** celles et ceux qui traversent un moment de vie plus difficile, qui se retrouvent en périphérie dans notre société ou qui vivent des situations de violences ; ceci à travers l'ensemble des dispositifs inscrits au sein des différents pôles d'activités de l'association. Le bilan, des actions que nous avons mises en œuvre, se retrouve dans ce rapport d'activité 2024 et illustre cette effectivité de l'accueil et de l'accompagnement ainsi que la diversification des réponses apportées aux besoins de chacune et de chacun. Le savoir-faire des professionnel.le.s et bénévoles s'exprime ainsi dans les domaines de l'accès aux droits, aux soins, à la mobilité, à l'hébergement et au logement, à la formation et à l'emploi et plus globalement dans la réassurance que chacun.e puisse se projeter vers un devenir meilleur. Ce travail nous le faisons collectivement en agissant sur le territoire Costarmori-

cain et aussi Morbihannais, en partenariat avec toutes celles et tous ceux qui portent un intérêt à combattre et à réduire les inégalités.

- **Innover dans nos pratiques**, en imaginant et en développant de nouveaux projets tout en expérimentant des solutions durables pour l'inclusion et en renforçant notre action sur le terrain. Par exemple, nous avons mis en œuvre à titre expérimental, le programme « **Premières heures en chantier** ». Adossé à nos Ateliers et Chantiers d'Insertion, il s'agit d'un dispositif de remobilisation par l'emploi des publics en situation de grande précarité, principalement à la rue, permettant une reprise très progressive de l'emploi à partir de quelques heures de travail par semaine.

Un autre exemple, celui du **projet structurant de réhabilitation de notre site d'activité situé rue de Brocéliande à Saint-Brieuc**. Ce projet consiste, dans le cadre d'une opération de déconstruction/reconstruction de notre bâtiment des ateliers et chantiers d'insertion et complété par la construction de 30 studios, à favoriser l'inclusion des publics en alliant les principes des politiques de « *l'emploi d'abord* » et du « *logement d'abord* ». Pour mettre en œuvre ce projet, nous avons obtenu en 2024 l'agrément de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion, travaillé sur l'élaboration des plans, déposé une demande de permis de construire et amorcé le montage financier de l'opération. Cette construction se veut vertueuse sur le plan environnemental avec notamment l'emploi de matériaux biosourcés mais également sur son objectif, en répondant en premier lieu aux besoins des publics pour favoriser leur accès à l'emploi durable et au logement dans le cadre du projet social qui fera vivre cet espace.

RAPPORT MORAL

Notre association a également poursuivi son implication au sein de la gouvernance de l'association « **au cœur de l'emploi** » qui porte la première entreprise à but d'emploi du dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) afin de soutenir l'épanouissement de ce projet innovant et combien utile à la création d'emplois durables sur son territoire.

- **Renforcer notre capacité d'action et l'attractivité des métiers de l'humain**, dans un contexte de raréfaction des fonds publics et de mise en œuvre de nos obligations salariales. Notre association a appliqué, comme beaucoup d'autres associations, l'accord de branche sanitaire, social et médico-social du 4 juin 2024, concernant l'extension de la mesure « Ségur » à toutes et tous les salarié.e.s. Cette charge structurelle à effet rétroactif au 1er janvier 2024, non compensée par la plupart des collectivités finançant nos actions de solidarité, pose un défi majeur alors que le secteur des métiers de l'humain fait face à une crise des vocations. Cette situation est incompréhensible. La solidarité et la dignité des individus ne sont pas des choix, mais des nécessités humaines et républicaines. Renoncer à investir dans ces nécessités revient à ignorer les maux de notre société. Le social doit être considéré comme un

investissement permanent sur l'avenir et non comme une variable d'ajustement. Dans ce contexte de réduction des coûts, le social devient encore plus précaire et certaines actions essentielles risquent de disparaître, engendrant des coûts de prise en charge bien plus importants. Pour agir, Adalea s'implique dans diverses fédérations telles que la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), la Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS) et le collectif Soli-Ker Breizh qui regroupe 13 fédérations et unions représentatives du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton. Ces nécessités doivent en effet être soutenues et portées collectivement : la lutte contre toutes les formes de précarité et de violences nécessite une mobilisation constante face aux discours de repli et d'exclusion qui renforcent les inégalités et l'individualisme.

L'année 2025 s'annonce sous un jour difficile marquée par de nombreux défis mais nous agissons avec détermination et espoir. Plus que jamais, notre engagement collectif est notre plus grande force pour bâtir un avenir plus juste, plus solidaire, plus humain. **A Adalea, nous croyons en une société où la solidarité n'est pas un supplément d'âme mais un fondement inébranlable.**

Lionel BRAS,
Président



L'ACTIVITÉ EN SYNTHÈSE

Acteur majeur de l'inclusion en Bretagne et tout particulièrement dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, l'association Adalea lutte contre toutes les formes d'exclusion et toutes les formes de violence, notamment celles faites aux femmes.

Depuis 1979, l'association se mobilise pour retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, et familiaux auprès des personnes accueillies, pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société.

L'association est porteuse du 115, le numéro d'urgence pour les sans-abris, dans le cadre Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour les Côtes d'Armor (SIAO22) et est également le relais départemental du 3919, numéro d'écoute destiné aux femmes victimes de violences

L'Association ADALEA a pour but :

- De promouvoir des projets, mener des actions, créer, gérer, des structures qui participent à la lutte contre les exclusions notamment dans les domaines du logement et de l'hébergement, de la formation professionnelle, de l'insertion sociale et professionnelle, de la santé, de la culture, de l'insertion par l'activité économique;
- D'accompagner des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles et/ou personnelles et/ou sanitaires;
- De mener des actions sur le champ des violences conjugales et/ou intrafamiliales et de la protection de l'enfance;
- De créer et gérer des activités, des ateliers, centres ou établissements à vocation économique ayant pour objectifs la mise en activité, au travail des personnes éloignées de l'emploi.

45 ans
d'activité

8 820

Personnes accueillies/
accompagnées
en **2024** par l'association



36%
Femmes

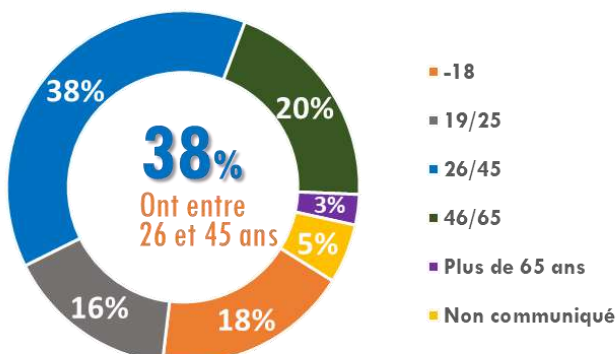


48%
Hommes

14% enfants



2% non communiqué



171

Salarié.e.s
(au 31/12/2024)



96
Permanent.e.s

44
Temporaires
(CDD)

30
En insertion
(CDDI)

1
Contrat aidé
(apprentissage)

24
Bénévoles
(sur l'année)

14
d'actions
10
Administrateur·rice·s

36
Stagiaires
(sur l'année)



1
Volontaire
Sur 1 mission de Service Civique

ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées, en difficulté liée à la santé et aux femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

6 249

Personnes
accompagnées



- La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orient** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22) ;
- Le dispositif **Accueil Écoute Femmes**, destiné aux femmes victimes de violences conjugales et Familiales qui propose :
 - ◇ un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
 - ◇ un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées à Lamballe, Loudéac et Rostrenen),
 - ◇ une prise en compte dans l'accueil et l'écoute des enfants qui vivent dans un climat de violences
 - ◇ des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnel·le·s.



- Le **Rond-Point**, dispositif du champ de l'urgence sociale destiné aux publics en grande précarité et qui comporte trois dimensions : l'accueil de jour (Boutique Solidarité), la maraude (Action Sociale sur l'Espace Public), et l'accueil téléphonique par le 115. Un soutien professionnel est également apporté à l'Escale Familles, l'accueil de jour géré par le Secours Catholique, à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc;
- Une action **d'accompagnement global qui s'adresse aux allocataires du RSA** marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière ;
- Les **Points Santé de Saint-Brieuc, Pontivy et Loudéac** et l'**Equipe Mobile Santé Précarité** qui proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole. **Les Appartements de Coordination Thérapeutiques** proposent également un hébergement temporaire pour les personnes étant en situation de fragilité liée à la santé.

+ de détails p 10 à 18

LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement Hébergement propose des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

Ces actions se situent sur les champs :

- de l'hébergement :

- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ;
- des Places de Stabilisation ;
- des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence ;
- 2 structures d'hébergement d'alternatives à l'hôtel ;
- du Placement Extérieur.

- du logement adapté :

- 1 Pension de Famille de 30 places



- des actions d'accompagnement :

- Accompagnement Social Renforcé dans le Logement et en hébergement d'urgence ;
- Accompagnement Social Lié au Logement ;
- Accompagnement Vers et Dans le Logement ;
- Accompagnement en Économie Sociale et Familiale ;
- Intermédiation Locative.

- de l'accueil et de l'orientation :

- Structure relais SIAO

Les actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

+ de détails p 19 à 28

EMPLOI FORMATION

Créé en 1984, le pôle Emploi-Formation d'Adalea intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelles, de remise à niveau des savoirs de base, de l'apprentissage du Français Langue Etrangère et de la mobilité. Les actions se déclinent de la manière suivante :

- **Accompagnement à la remobilisation sociale et professionnelle** : connaissance de soi, reprendre confiance en ses compétences et capacités, ... autant d'éléments nécessaires pour se remobiliser;
- **Accompagnement à la construction de projet professionnel** : accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels;

- **Acquisition des compétences clés** : réapprendre les savoirs de bases, être à l'aise avec la lecture, l'écriture, lutter contre l'illectronisme sont essentielles dans la vie quotidienne et professionnelle. Nous accompagnons également les publics d'origine étrangère à l'apprentissage du français;
- **Accompagnement à la mobilité** via les auto-écoles solidaires, une plateforme mobilité solidaire et un projet d'accompagnement à l'éco-mobilité via le projet « Le tandem de l'éco-mobilité ».

1 259 Bénéficiaires
 **Dont 997** stagiaires de la formation professionnelle

+ de détails p 29 à 39

ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

45 Salarié.e.s en transition professionnelle 

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion revendiquent le droit à l'emploi et proposent un accompagnement vers l'emploi durable, fondée sur expérience de travail. Cet accompagnement repose sur deux missions fondamentales :

- Le **Conseil en Transition Professionnelle**, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- **L'Encadrement Technique** qui anime l'activité de production économique, avec plusieurs activités possibles : Peinture, Réemploi des matériaux du bâtiment, Entretien des espaces naturels. La mise en situation de travail est levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et favorise les apprentissages.

La vie des personnes qui entrent sur le chantier est marquée par

des difficultés et des ruptures personnelles de nature diverse, qui ont parfois pu les faire basculer dans la pauvreté ou la grande pauvreté. Notre proposition d'accueil, d'intégration et d'accompagnement prend en compte ces trajectoires de vie pour s'adapter à chaque situation et apporter des ressources nouvelles, qui ont pu manquer pour faire face, le moment venu : lien social, formation, santé, mobilité, logement, revenus et protections liées au statut de salarié.

Notre attention première se porte sur les ressources de la personne, ses compétences, le potentiel et l'envie de chacune et de chacun : tout le monde est employable et l'action révèle les atouts.

Dans la continuité, nous proposons depuis 2024 le programme « Premières Heures en Chantier », pour des personnes sans logement qui souhaitent travailler. C'est un accompagnement progressif et renforcé qui met le travail au cœur de la démarche.

+ de détails p 40 à 43

Accueil Ecoute et Veille Sociale



Nettoyage de plage avec les résidents de la Pension de famille
François BOUCEREAU—Clin d'œil—Biennale de la Photographie— Regards sur le quotidien



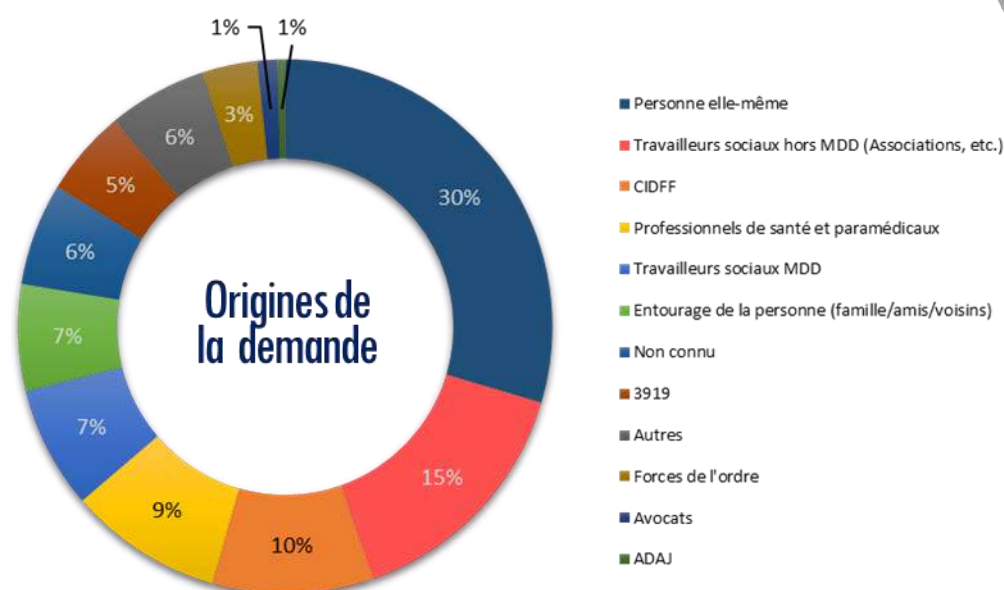
Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

Accueil Ecoute Femmes est un service d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des femmes confrontées à des violences conjugales/intrafamiliales. Ce travail s'articule autour de trois grands modes d'intervention :

- Les entretiens individuels ;
- Le groupe de parole ;
- La sensibilisation et la formation.

Accueil Ecoute Femmes est présent sur Saint-Brieuc et assure des permanences délocalisées sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen. Par ailleurs, des permanences spécifiques sont organisées au Centre Hospitalier Yves Le Foll qui s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.le.s du Centre Hospitalier. Accueil Ecoute Femmes est missionné depuis 1997 par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Egalité comme Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences » et depuis 2012 reconnu comme Accueil de jour par le Ministère des Solidarités.

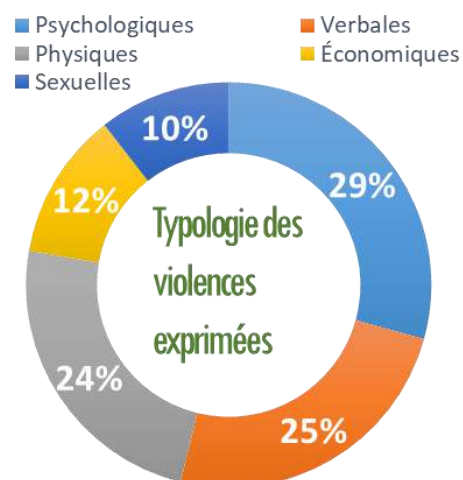


HISTOIRE DE DIRE

Depuis 2016, Accueil Ecoute Femmes et le CHRS Clara Zetkin développent une action ciblée sur les enfants vivant ou ayant vécu dans un contexte de violences intrafamiliales, à travers trois types d'accompagnement :

- Un espace d'accueil dédié où l'enfant peut s'exprimer, être considéré comme un être à part entière ;
- Des ateliers d'expression tous les mercredis après-midis dédiés aux enfants des femmes accompagnées ;
- Des actions de prévention des violences intrafamiliales en milieu scolaire (enfants et adolescent.e.s).

Perspectives : continuer la diffusion du spectacle « Pas Seul » dans les établissements scolaires de SBAA afin de sensibiliser les enfants mais également le corps enseignant aux violences conjugales.



49 Participations d'enfants témoins/victimes de violences sur 20 ateliers d'expression

55 élèves ont participé à des actions de sensibilisation en milieu scolaire via **2** Diffusions du spectacle « Pas seul »

51 Lycéen.ne.s sensibilisé.e.s aux violences conjugales autour du jeu « Équité toi » proposé sur 3 classes

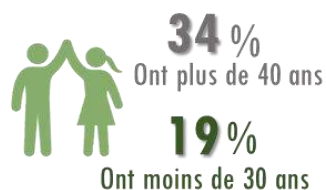


Accueil et accompagnement des publics marginalisés

BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Lieu d'accueil ouvert de manière inconditionnelle, 6 jours sur 7, la Boutique Solidarité propose différents services humanitaires répondant aux besoins élémentaires des personnes accueillies tels que la domiciliation, le téléphone, la bagagerie, les douches, les lave-linges ou simplement une boisson chaude. La Boutique Solidarité vise à :

- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers sa participation à la vie du lieu et l'encourager dans une démarche participative ;
- permettre à chacun.e de retrouver l'accès tant à ses droits qu'à ses devoirs de citoyen ;
- évaluer la situation de la personne dans les domaines de l'hébergement, la santé, l'alimentaire, le vestimentaire et l'accès aux droits ;
- orienter vers le dispositif le plus adapté en organisant la mise en œuvre de la réponse.



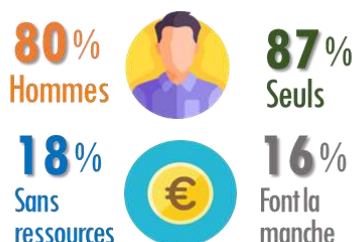
Perspectives :

Une mise à jour du projet de service et un renforcement du partenariat avec les acteurs locaux de la veille sociale.



Accueil et accompagnement des publics marginalisés

ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)



L'Action Sociale sur l'Espace Public ou ASEP est une équipe mobile de professionnel.le.s réalisant des maraudes sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie. Son but est de créer ou conserver du lien social pour les personnes à la rue qui ne viennent pas à l'accueil de jour ou dans les autres dispositifs d'accueil.

La maraude est quotidienne, du lundi au vendredi ; toujours réalisée en binôme, parfois avec des infirmier.ère.s. L'ASEP vise à proposer une réponse opérationnelle de proximité sur l'espace public auprès des personnes en situation ou en risque d'exclusion, faciliter l'accès aux soins, repérer les besoins et les problématiques santé des publics rencontrés, veiller, observer, analyser, prévenir les situations individuelles et/ou collectives à risque (social, sanitaire), proposer une écoute, un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants, structures d'hébergement...) et les populations en grande précarité.

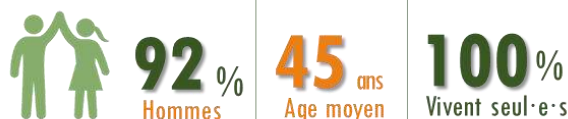
Perspectives :

Une mise à jour du projet de service et un renforcement du partenariat avec les acteurs locaux de la veille sociale.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN GRANDE PRÉCARITÉ

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA en grande précarité est conventionné avec le Conseil Départemental. Il consiste en l'accueil et l'accompagnement des allocataires du RSA marginalisés vers une autonomie financière, et une orientation sur les dispositifs de droits communs.

L'accompagnement RSA vise à accompagner les personnes vers un processus de resocialisation en s'appuyant sur un contrat d'engagement réciproque signé entre le Conseil Départemental, la personne et le.la référent.e et à favoriser les démarches de recherche et/ou de maintien dans le logement, l'emploi, la formation...



Perspectives :

Fin du programme au 1^{er} janvier 2025 par le Conseil Départemental 22 ; maintien de la réponse aux bénéficiaires défendu par l'association dans l'intérêt des personnes en rupture qui ne seraient plus accompagnées. Des propositions sont en cours de construction entre le Département (avec la Maison du Département) et Adalea pour assurer une réponse aux besoins des publics bénéficiaires du RSA en grande précarité.



Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

ÉQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ

L'Equipe Mobile Santé Précarité intervient auprès des publics les plus précaires, ayant une problématique de santé somatique, nécessitant un accompagnement renforcé sans critère de droits de santé ou de titre de séjour et sans suivi médical et/ou social ou en incapacité de recourir aux structures existantes.

L'équipe est pluridisciplinaire : infirmier.ère, travailleur.se social.e, psychologue, travailleur.se pair et médecin.

L'accompagnement est de 2 mois, il est renouvelable si nécessaire.

Territoires d'intervention : Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer.



Objectifs :

- Interventions au sein du lieu de vie ;
- Identifier les besoins sociaux et médicaux ;
- Etablir un projet personnalisé ;
- Accompagner la personne au regard des besoins exprimés et repérés ;
- Orienter vers les acteurs médico-sociaux du territoire ;
- Sensibiliser les professionnels aux spécificités d'accueil du public précaire.

Perspectives :

L'équipe est bien identifiée sur Lamballe et Saint-Brieuc mais il est nécessaire de mieux la faire connaître sur les secteurs plus ruraux des 2 agglomérations.



Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

LES POINTS SANTÉ

Les Points Santé proposent un accompagnement dédié à la santé pour les personnes en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des conditions de vie précaires. Il s'agit de favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en difficultés sur le volet sanitaire à travers :

- L'information sur les droits liés à la santé, sur les structures de soins ;
- L'orientation vers les structures de soins adaptées aux besoins des personnes ;
- L'accompagnement dans les démarches d'accès aux soins et d'ouverture des droits à la santé (mutuelle, aides médicales, etc.) ;
- La réalisation de petits soins infirmiers, supports d'une entrée en relation ;
- L'organisation d'animations collectives et thématiques de sensibilisation ;
- L'accueil et l'écoute spécifique avec l'appui de psychologues.

Adalea porte 3 Points Santé, à Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy, animés par une équipe salariée pluridisciplinaire d'infirmier.ère.s, psychologues et d'une médecin. Leur action est complétée par des interventions bénévoles spécifiques (médecins, kinésithérapeute, pharmacienne).

Une pharmacie humanitaire est adossée sur le Point Santé de Saint-Brieuc permettant la délivrance de médicaments de premiers recours.



611 Personnes accueillies = 463 à Saint-Brieuc
148 sur le Centre-Bretagne



1 515 Entretiens et Consultations

1 144 Sur St-Brieuc

63 Sur Loudéac

230 Sur Pontivy

78 Sur le Point Santé Mobile

Sur St-Brieuc

62 %

En Centre Bretagne

54 %

Sans médecin traitant



Sur St-Brieuc

76 %

En Centre Bretagne

19 %

sans couverture maladie



APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE EN GROUPEMENT AVEC L'AMISEP



19 Nouvelles demandes



5 Personnes hébergées

50 ans
Age moyen



1 mois

Durée moyenne de séjour

Contre 6 mois en 2023

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

C'est un dispositif médico-social visant à accompagner et stabiliser des personnes avec une problématique médicale et sans logement. Il s'agit de proposer un hébergement à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes.

Objectif : permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.



Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)

VOLET URGENCE



Le 115 est le volet urgence du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO). C'est un dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile ; 4^{ème} numéro d'urgence de France.

Le SIAO est également et plus largement un espace d'observation du sans-abrisme et de la demande de logement, auquel contribue le 115, pour mieux connaître et suivre les demandes et favoriser une meilleure adaptation des réponses.

Objectifs : Ecouter, informer, évaluer et orienter par téléphone les personnes en situation d'urgence sociale, majeures, seules, en couple ou en famille, organismes qui appellent le 115. Trouver des solutions d'hébergement pour les personnes sans abri.



22 659 Appels traités



1 819 ménages
soit **2 533** personnes

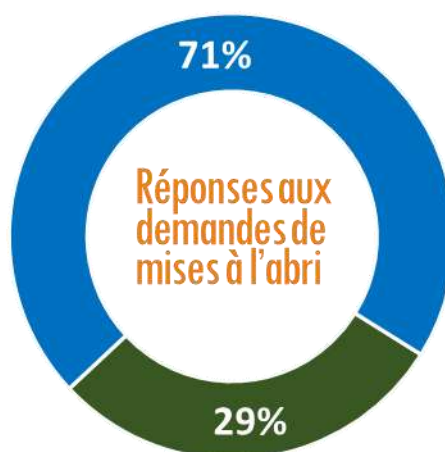


36%
femmes
64%
hommes

45 ans
Âge moyen
48%
personnes isolées

71% de demandes n'aboutissaient pas à une proposition d'hébergement en 2024

29% de demandes aboutissaient à une proposition d'hébergement en 2024



■ Demandes d'hébergement pourvues

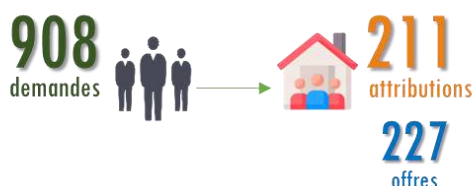
■ Demandes d'hébergement non pourvues



Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)

VOLET INSERTION LOGEMENT

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est créé par la circulaire du 8 avril 2010 pour favoriser l'accès au logement et la fluidité des parcours de l'hébergement vers le logement. La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dit ALUR, consacre juridiquement le SIAO comme « plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile ».



Objectifs :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe et simplifier l'intervention des travailleurs.travailleuses sociaux.sociales qui les accompagnent ;
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existant ; orienter la personne en tenant compte de ses besoins d'accompagnement ;
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement ;
- Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins des publics et les réponses apportées.



Perspectives :

- Poursuivre le travail engagé avec les structures relais et les évaluateurs SIAO sur le cadre des évaluations SIAO et le suivi de parcours des personnes ;
- Intégration du nouveau module offre du SI SIAO, adaptation des process et accompagnement des partenaires dans la prise en main ;
- Poursuivre le travail d'interconnaissance avec les EPCI et participation aux instances de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux, etc.

oom sur :

« Fenêtre sur rue », une exposition de Louis Bontemps à partir de photos réalisées par des personnes fréquentant l'accueil de jour d'Adalea.

« Donc là, nous sommes chez Adalea à l'accueil de jour. Et la musique que vous entendez, c'est la musique du 115. Cette musique, c'est une mélodie qui résonne très régulièrement dans les murs de l'accueil de jour puisque les salariés sont souvent amenés à accompagner des personnes en grande précarité, à appeler ce service pour trouver un logement pour la nuit, en espérant qu'il y en ait de libre. », Louis Bontemps. Vous pouvez retrouver la suite en audio sur : <https://www.photo-festival.bzh/evenements/louis-bontemps-fenetre-sur-rue/audio-louis-bontemps/>

Et le site de l'exposition sur : <https://www.photo-festival.bzh/evenements/louis-bontemps-fenetre-sur-rue/>



Louis Bontemps (Photographe) a été retenu par Saint Brieuc Agglomération pour créer une exposition photo sur le thème « La rue par celles et ceux qui y vivent ».

Il a bénéficié de 30 jours de résidence artistique à Saint Brieuc pour rencontrer différents interlocuteurs de l'association ADALEA (professionnels et personnes accueillies) afin de créer l'exposition photo.

Il a donné des appareils photos aux personnes sans abri pour leur permettre de raconter leur expérience de la rue.

Le lien s'est tissé dans le temps avec les personnes accueillies, et Louis Bontemps a pris le temps nécessaire pour leur expliquer le projet artistique.

Ce travail de collaboration lui a permis de récolter plusieurs images et témoignages au cours des dernières semaines.

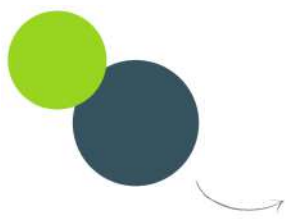


Crédits photos : Louis Bontemps

Il est présenté à partir du 29 mars 2025, lors de l'inauguration officielle de « Photo Festival 2025 » et jusqu'au 31 août 2025.

Logement Hébergement





Hébergement d'insertion

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ils ont une mission d'insertion, c'est-à-dire de prise en charge globale sur les plans administratif, familial, formation et emploi, santé, logement, ... afin de permettre à la personne de bâtir un projet de vie autonome.

L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : la situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois. L'objectif est que la personne ou la famille accède à une insertion durable en milieu ordinaire adapté (logement, emploi...).



9 ménages ont accédé à un logement autonome (parc public et privé, logement adapté)

Adalea dispose de 3 CHRS :

Le **CHRS Argos**, implanté à Saint-Brieuc dispose de 16 logements pour une capacité d'accueil de 33 places - en dehors d'une structure collective - répartis sur les villes de Saint Brieuc et Ploufragan. Ces appartements, du studio au T4 permettent d'accueillir aussi bien des personnes seules que des familles avec enfants.

Le **CHRS Ker Gallo**, implanté à Loudéac, dispose quant à lui, de 5 logements pour une capacité d'accueil de 10 places - en dehors d'une structure collective - répartis sur la ville de Loudéac. Ces appartements, du type 1 au type 4 permettent

10 mois
Durée moyenne de séjour



CHRS Clara Zetkin: 9 mois

CHRS Argos: 14 mois

CHRS Ker Gallo: 4 mois

Durée moyenne de séjour par CHRS

d'accueillir également des personnes isolées ou des familles.

Le **CHRS Clara ZETKIN**, implanté à Saint-Brieuc, est spécialisé dans l'hébergement et l'accompagnement des femmes majeures victimes de violences conjugales ayant un besoin de protection et demandeuses d'un soutien psychosocial pour elles et leurs enfants. Il propose 2 modes d'hébergement, 5 logements dans une structure collective avec une capacité de 14 places et 7 appartements extérieurs avec une capacité de 20 places. La typologie des appartements, du studio au T4 permet d'accueillir des femmes avec ou sans enfants.

Places de stabilisation

Le dispositif des Places de Stabilisation permet d'accueillir un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années, présentant un état de santé dégradé et/ou en rupture

Le lieu d'accueil bénéficie d'un fonctionnement souple, avec un seuil de tolérance élevé vis-à-vis des comportements individuels, « dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique et morale des hébergés et des personnels » ;

L'objectif principal de l'hébergement de stabilisation est d'accueillir et

avec les structures d'accueil classiques. Adalea dispose de 6 places de stabilisation, en diffus, réparties sur la ville de Saint-Brieuc.



8 Personnes accueillies
Personnes isolées

1 femme 32 mois
Durée moyenne de séjour

proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement, même si ce projet « n'est pas susceptible de mener à une complète autonomie ».

2 personnes ont quitté le dispositif en 2024

ALT Insertion

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

Accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les

familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, Adalea s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

48 Ménages accueillis / 64 personnes



Hébergement d'insertion

Territoire Accéléré Logement d'Abord

Loudéac communauté Bretagne centre a répondu au second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) logement d'abord lancé en septembre 2020, par l'Etat, dans le cadre plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022.

S'inscrivant dans cet AMI, le dispositif porté par Adalea encourage la mise en œuvre d'actions visant la résorption du sans-abrisme, la prévention des ruptures dans le parcours résidentiel, l'accès et le maintien dans le logement des ménages en situation de précarité, à travers :

- La diversification de l'offre d'hébergement d'urgence sur le territoire avec 2 logements intégrés dans l'offre du 115 ;
- Le renforcement de l'action d'Aller-vers les publics en situation de précarité via la mise en place d'un accueil de jour itinérant qui sillonne les 41 communes de l'EPCI avec une équipe de travailleuses sociales ;
- Et le renforcement de l'action du SIAO par « l'aller-vers » au devant des publics précaires.

Aller-vers

108 Passages dans les communes / 46 Ménages
83% isolées / 20% Sans ressources

Une 4^{ème} année de financement a été accordée permettant de poursuivre l'action jusqu'à la mi-année 2026

Hébergement d'urgence



6 ménages hébergés

7 adultes 5 enfants

7 personnes ont quitté l'hébergement en 2024

(Vers un Chez Soi d'Abord, un hébergement d'insertion et réorientée par le 115)



6 mois

Durée moyenne de séjour

Placement Extérieur

Le placement à l'extérieur est une mesure qui a vocation à assurer la réinsertion des personnes placées sous main de justice et à prévenir la récidive en associant un partenaire privilégié de l'Administration Pénitentiaire.

L'objectif du Placement Extérieur, sans surveillance du personnel pénitentiaire est un aménagement de peine sous écrou, permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre une activité professionnelle, même temporaire, participer à une formation ou un stage, un enseignement, rechercher un emploi, suivre un traitement médical, apporter une participation essentielle à la vie de famille ou montrer des efforts sérieux de réadaptation sociale de nature à prévenir les risques de récidive.

2 logements sont déployés dans le cadre de ce dispositif. L'orientation se fait sur décision du Juge d'Application des Peines et peut être activée sur une durée de 4 à 24 mois.

En 2024, nous avons travaillé avec Habitat & Humanisme pour un 3^{ème} logement PEXT. La partie gestion locative est assurée par Habitat & Humanisme et Adalea gère l'accompagnement global de la personne.



8 Personnes accompagnées

33 ans
âge moyen

5 mois
durée moyenne de séjour

5 personnes
Ont quitté le dispositif en 2024

Maintenir l'existant et conforter le travail partenarial avec le SPIP et Habitat & Humanisme sont les perspectives de l'année 2025.



Hébergement d'urgence

L'Hybritel et l'Hybiscus
En réponse à un hébergement
alternatif à l'hôtel

La création d'Hybritel correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels ; établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'augmentation du coût des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Ainsi Hybritel, de par sa structuration atypique, peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

Sur ce même concept de modulation et de réponses à des demandes soit pour des femmes ou des familles, Hybiscus a ouvert ses portes en août 2020. Hybiscus a une capacité d'accueil jusqu'à 26 personnes dans 6 logements, répartis en 13 chambres.

Objectifs :

- Offrir une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de fragilité particulière (handicap, ...);
- Fluidifier le parcours des personnes afin de pouvoir assurer une rotation au sein des hébergements d'urgence.

Hébergement d'urgence
pour femmes
en Pré ou Post Maternité

Ce dispositif s'inscrit dans le projet national des 1 000 premiers jours de l'enfant porté par le Ministère des Solidarités, période fondamentale dans le développement de l'enfant.

Ce dispositif, mis en place en 2022, prend en charge des femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement ou de logement : à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'aux 4 mois de l'enfant. Pendant le temps de l'hébergement, la femme est accompagnée par un.e travailleur.se social.e et l'un des objectifs est d'orienter vers le droit commun.

Un logement est affecté à ce dispositif. L'orientation vers l'Hébergement d'Urgence en Pré ou Post maternité est réalisée par le 115. L'appel au 115 peut être réalisé par une maternité ou par un partenaire après avoir reçu l'accord de la femme.

Objectifs :

- Favoriser les suivis grossesse et infantiles;
- Accompagner la femme dans un parcours de soins et d'insertion sociale ;
- Coordonner les acteurs du droit commun.

Hybritel



100 Personnes
accueillies

54 adultes / 46 enfants



10
mois

Durée moyenne
de séjour

Hybiscus



87 Personnes
accueillies

58 adultes / 29 enfants



3
mois

Durée moyenne
de séjour

2 Femmes
accompagnées



24 ans
âge moyen



10 durée
moyenne de
mois séjour

1 femme
a quitté
le dispositif avec son enfant en 2024

Hébergement urgence



18 Ménages
accueillis

26 personnes

ALT Urgence

Après une évaluation du 115, les publics sans abri et femmes victimes de violences peuvent être orientés vers ces hébergements d'urgence pour une mise à l'abri.

Adalea propose dans ce cadre 17 places dont les orientations sont assurées par le SIAO 115 soit :

- 14 places réservées aux femmes victimes de violences et de leurs enfants (6 à St-Brieuc/8 à Loudéac) afin de leur permettre l'extraction du domicile conjugal par la mise à l'abri.
- 3 places réservées aux personnes sans domicile.

Perspectives 2025 : aménager un logement dédié aux femmes victimes de violences au sein du collectif sécurisé à Saint-Brieuc.

Logements adaptés

Pension de Famille, Le Phare de Lesseps

Résidence sociale composée de 27 logements. Elle peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « chez-soi », sans limitation de durée.

La Pension de Famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

Objectifs : La pension de famille est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs.

La pension de famille permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.



30 Résidents

5 femmes **25** hommes

56 ans
Âge moyen

3 personnes
ont quitté le dispositif
en 2024



Actions d'accompagnement

ASRL : Accompagnement Social Renforcé dans le Logement

Il s'agit d'un accompagnement global d'une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois sur la base d'un projet individualisé portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement...

2 types de mesure sont proposés :

- ASRL ACCES : pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.
- ASRL MAINTIEN pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

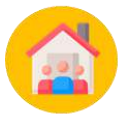
1 Famille monoparentale / 1 femme / 2 enfants



ASRU : Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence

L'Accompagnement Social Renforcé dans l'Urgence vise à préparer soit la sortie progressive des dispositifs d'hébergement d'urgence soit des ménages sans solution dans une perspective d'accès au logement et/ou aux offres d'insertion du SIAO. L'accompagnement est d'une durée de 6 mois non renouvelable.

Objectifs : proposer un accompagnement social permettant de rétablir un accès aux droits, aux soins, à l'emploi, aider le ménage à construire son parcours.



9 Ménages accompagnés dont 9 adultes 4 enfants
8 Ménages Ayant des ressources < 1000€ / 1 sans ressources

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

EN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUELLES, AMISEP, PENTHIÈVRE ACTIONS, ADMR ET STEREDENN

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacle à l'accès ou au maintien dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'ASLL.

Les objectifs de cette mesure peuvent concerner la gestion administrative et budgétaire liée au logement, l'aide à la recherche de logement ou au maintien dans les lieux, l'aménagement, l'appropriation du logement et l'intégration dans le quartier.



70 Ménages accompagnés soit 77 Personnes accompagnées
44 Personne isolées / 9 Familles monoparentales / 14 Couples Avec ou sans enfant-s

30%
Sont locataires du parc privé

16%
Sont hébergés chez un tiers



Actions d'accompagnement

FNAVDL : Accompagnement vers et dans le logement

EN GROUPEMENT AVEC AMISEP, MAISON DE L'ARGOAT, PENTHIÈVRE ACTIONS ET NOZ DEIZ

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la fluidité des parcours hébergement/logement des personnes.

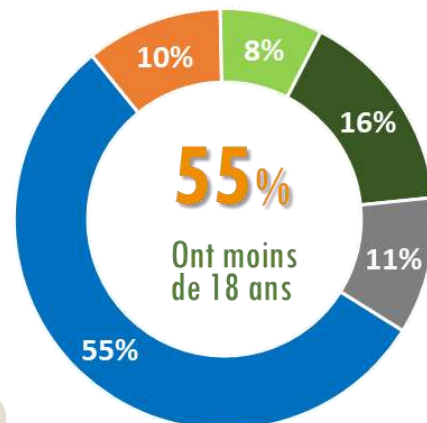
Objectifs : Mesure socle : La mesure socle intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT
Mesures Evaluation et Renforcée : L'objectif est de rétablir le lien avec le bailleur et de permettre à la personne de trouver les solutions afin qu'elle se maintienne dans le logement. L'AVDL se fait dans une dynamique d'aller-vers.

Perspectives : Suite à la diffusion du cahier des charges de la Région Bretagne sur le FNAVDL en avril 2024, la proposition du groupement a été retenue pour les années 2025 et 2026.



63 ménages

14 familles monoparentales



■ - 18 ans

■ - entre 26 et 30 ans

■ - entre 46 et 60 ans

■ entre 18 et 25 ans

■ - entre 31 et 45 ans

AESF : Accompagnement en Économie Sociale et Familiale

EN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUELLES, AMISEP, STEREDENN ET PENTHIÈVRE ACTIONS

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Conseil Départemental afin d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur·euse·s sociaux·ales du Département. La durée de la mesure est de 12 mois

Objectifs : restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

Perspectives : continuité de l'action, le marché se terminant le 31/08/2026.

76 Personnes accompagnées dont 43 Familles monoparentales
31 adultes / 45 enfants

23 Mesures



Actions d'accompagnement



Intermédiation Locative

EN PARTENARIAT AVEC AMISEP,
PENTHIÈVRE ACTIONS ET STEREDENN

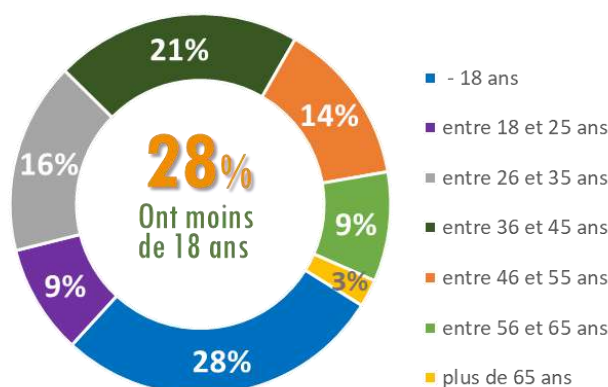
Ce dispositif permet aux ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO de prétendre à un logement dans le parc privé.

Cette intermédiation locative facilite ainsi l'accès au logement pour des publics en grande précarité à travers un accompagnement dédié et sécurise les bailleurs privés par la garantie de paiement des loyers.

Adalea accompagne les publics résidant sur le territoire de Saint Briec Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois permettant d'évaluer sa capacité à habiter et d'envisager à l'issue un glissement de bail.

Saint Briec:



30 adultes
13 enfants



27 Ménages accompagnés

18 Ménages isolés

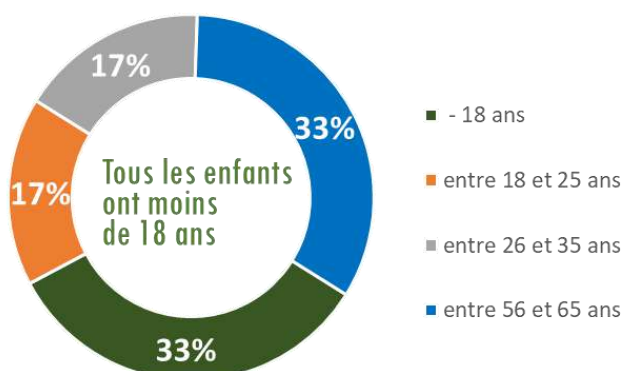
4 Couples avec enfants

5 Familles monoparentales

Objectifs :

- Une gestion locative rapprochée qui vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en situation de précarité ;
- Un accompagnement adapté aux besoins du ménage et visant à son autonomie ;
- Une mobilisation des bailleurs privés, invités à s'inscrire dans un acte solidaire tout en s'assurant la simplicité, une sécurité et une garantie dans la gestion de leur bien et des avantages fiscaux et financiers.

Loudéac:



4 adultes
2 enfants



3 Ménages isolés



Actions d'accueil et d'orientation



Structure Relais SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO .

Entretiens d'évaluation sociale
réalisés auprès de :

537 Personnes dont :

388 personnes
isolées

108 familles
monoparentales

18 couples
sans enfant

29 couples
avec enfant·s



Objectifs :

Adalea assure la mission de structure relais SIAO sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac. Ainsi, les personnes rencontrées et/ou orientées vers nos différents services, qu'elles relèvent de l'urgence, d'un dispositif d'insertion (CHRS, Stabilisation, ALT) ou d'un logement adapté (résidence accueil, Pension Famille, résidence habitat jeunes) sont orientées par les secrétariats et les travailleurs.travailleuses sociaux.sociales vers les structures relais de Loudéac ou de Saint-Brieuc.

L'évaluation SIAO est réalisée à partir du dossier numérique du système d'informations SI SIAO, commun pour l'ensemble des structures évaluatrices, qui sert de cadre pour la réalisation et la transmission des éléments recueillis au SIAO 22.

Les Structures Relais SIAO de St Brieuc et Loudéac s'inscrivent dans le cadre du 2ème plan national Logement d'Abord fixant le SIAO comme clé de voûte du Service Public de la Rue au Logement. La coordination de parcours souhaité par l'instruction citée en référence va peu à peu s'instaurer dans les évaluations. Un travail didactique avec l'ensemble des structures relais du département est en cours afin de travailler avec les ménages sur la définition d'un plan d'actions et s'assurer, par celui-ci, de sa bonne compréhension.

Nettoyage d'été sur le site de Lesseps 19 juin 2024



Depuis plusieurs mois, les professionnel.les travaillant sur le site de Lesseps constataient une dégradation du quartier avec des dépôts sauvages, des sacs poubelles laissés dans la rue quand les déchets étaient mis dans des sacs...

Fort de ce constat, les professionnel.les de l'Hybritel ont souhaité organiser un nettoyage du quartier par l'organisation d'un temps citoyen. Pour la réussite de cette action, plusieurs partenaires se sont réunis : Régie de quartier, Terres d'Armor Habitat, les ambassadeurs du tri de SBAA, les habitant.e.s de la Pension de Famille et des différentes cages d'escalier.

Cette journée avait pour objectif de nettoyer le quartier, créer de la cohésion sociale et partager un moment ensemble dans l'intérêt du quartier.

Une vingtaine de personnes ont participé à cet après-midi nettoyage, où plus de 300 kg de déchets divers ont pu être ramassés.

Pour clôturer cet après-midi, les ambassadeurs du tri de SBAA ont réalisé une intervention de prévention auprès des participants. Un goûter préparé par les habitant.e.s de la Pension de Famille a permis de resserrer les liens et de s'engager à renouveler l'opération.



Emploi Formation



Chantier « Renouer » : éradication de plantes invasives nommées « la renouée du japon »



Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle



Prépa Avenir Jeunes

EN GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC AMISEP

PRÉPA Avenir Jeunes s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifié·e·s, plus éloigné·e·s de la formation ou de l'emploi et qui peuvent être en situation de décrochage ou de rupture professionnelle.

A travers un parcours de 6 mois, PRÉPA Avenir jeunes propose d'engager une démarche de remobilisation et de construction d'un projet professionnel par le biais de mises en situations professionnelles concrètes et dans le cadre d'un accompagnement global visant à lever les freins à l'insertion professionnelle. La PRÉPA Avenir Jeunes privilégie une démarche favorisant un processus d'apprentissage par expériences.

À l'issue de sa formation, le·la stagiaire :

- a identifié et consolidé des compétences sociales et professionnelles,
- est en capacité de valoriser le parcours réalisé et les compétences qu'il aura acquises, en vue, si possible, de formaliser et de valider un projet professionnel réaliste et construire un plan d'actions précis pour sa mise en œuvre.

Ce travail de valorisation des compétences et de construction du projet professionnel se fait de manière continue, tout au long du parcours du·de la jeune, à l'aide de supports variés et innovants, en lien avec les partenaires du territoire pour sécuriser et assurer la continuité du parcours du stagiaire à l'issue de sa formation.

332 Stagiaires

49%
ont -18 ans

53% hommes
47% femmes



74 880 Heures en centre

22 313 Heures en entreprise

PRÉPA Avenir Jeunes a pour objectifs de permettre à ces jeunes de :

- Reprendre confiance en elles/eux et restaurer l'estime de soi,
- Restaurer le lien avec leurs pairs, les institutions et les administrations, le monde du travail ...
- Lutter contre le non-recours, favoriser « l'aller vers » et l'accès aux droits,
- Les rendre acteurs de leur parcours,
- Bénéficier d'une remise à niveau du socle des compétences de base,
- Accréditer les compétences déjà acquises et celles développées pendant le parcours de formation,
- Permettre et encourager l'engagement dans une démarche de certification des compétences acquises,
- Se projeter dans le monde du travail en construisant un projet professionnel réaliste,
- Envisager un parcours de formation qualifiante.

30%
Poursuivent
leur parcours
En 2025

58%
Ont validé
leur parcours
sur 115 stagiaires sortis en 2024

Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR JEUNES

28%
Poursuivent un
Accompagnement
d'Accès à la
Qualification

28%
Poursuivent
leur recherche de
formation ou
d'emploi

31%
Ont trouvé
une formation
qualifiante ou
non qualifiante

13%
Ont trouvé
un emploi



Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

Prépa Avenir Territorial Public PJJ

Depuis 2018, Adalea met en place une Prépa Avenir Territoriale en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

Cette action de formation spécifique est née du constat que peu de dispositifs de droit commun étaient adaptés aux besoins des jeunes suivis par la PJJ (amplitudes horaires et durée de parcours / effectif des sessions collectives / partenariat insertion socioprofessionnelle et éducatif, etc.)

Ce dispositif propose un parcours d'accompagnement socio-professionnel de 1 à 6 mois aux jeunes suivis/ayant été suivis par la PJJ âgés de 16 à 21 ans afin de :

- Remobiliser ;
- Renforcer l'autonomie ;
- Découvrir le milieu professionnel à travers des immersions en entreprise ;
- Développer des compétences sociales et techniques ;
- Ouvrir à la vie culturelle et citoyenne ;
- Engager une remédiation scolaire.

17 Bénéficiaires
76% ont -18 ans
76% hommes **24%** femmes



2 577 Heures en centre
944 Heures en entreprise

Lieux de formation:



47% à Guingamp
53% à Saint-Brieuc

Ses objectifs :

Des actions citoyennes, notamment en lien avec la mobilité, sont mises en place auprès des jeunes accueilli.e.s, comme :

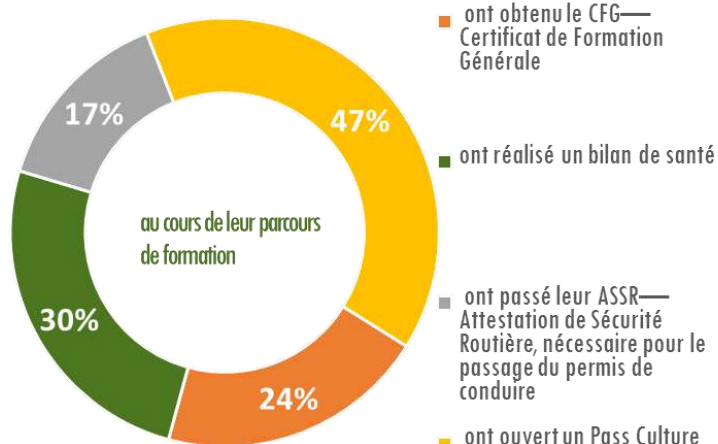
- Recensement citoyen, Journée Défense et Citoyenneté ;
- Remédiation scolaire, Passage du Certificat de Formation Générale ;
- Passage Attestations de sécurité routière (ASSR) et/ou permis cyclomoteur (AM) ;
- Mise en place de cours de code de la route en lien avec des auto-écoles du territoire ;
- Ouverture à la culture avec adhésion au Pass Culture.

35% Ont validé leur parcours en 2024

Au jour de leur sortie de parcours **PREPA AVENIR TERRITORIALE PUBLIC PJJ**

33%
Poursuivent un
Accompagnement
d'Accès à la
Qualification

67%
Ont trouvé
une formation
qualifiante ou
non qualifiante





Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

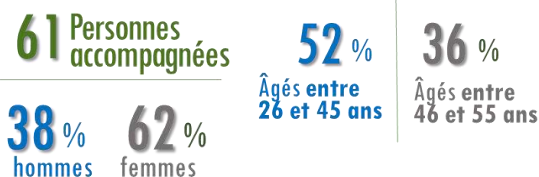
ELAN : Action de remobilisation pour les allocataires du RSA

EN GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC
L'AMISEP, LA MAISON DE L'ARGOAT ET STEREDENN

Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Adalea a été retenue pour mettre en œuvre sur les territoires de St-Brieuc, Lamballe et Loudéac des actions de remobilisation destinées aux allocataires du RSA afin de déployer des accompagnements innovants. Trois types de parcours sont proposés : santé et confiance en soi, mobilisation des compétences sociales et construction d'un parcours socioprofessionnel. Le marché court jusque juillet 2024.

Elan constitue une action de remobilisation conjuguant accompagnement individuel et collectif s'appuyant sur un réel travail de partenariat local, en faisant intervenir, entre autres :

- De l'art-thérapie : cette approche permet à la personne d'exprimer ses sentiments, ses ressentis ou ses craintes à travers la création artistique ;
- De la médiation animale : afin de développer ou maintenir leurs compétences psychosociales ;
- De la sophrologie afin d'appréhender des techniques de relaxation ;
- Du théâtre, avec l'appui du Théâtre du Totem, afin d'aborder la prise de parole en public, la gestion du stress, la confiance en soi, la relation à l'autre ;
- De l'ouverture au bénévolat avec l'appui de France Bénévolat pour présenter le bénévolat aux bénéficiaires et faciliter les mises en relation entre les personnes et les structures.



Répartition par lieux de formation
(nombre de personnes):



6 à Lamballe
42 à Saint-Brieuc
13 à Loudéac



Ce dispositif permet aux bénéficiaires

- Des entrées en chantier d'insertion ;
- des entrées en formation pré-qualifiante ;
- des orientations vers l'accompagnement global de France Travail ;
- D'engager un parcours de soin ;
- De sortir de l'isolement ;
- De renforcer l'autonomie : estime /confiance en soi, resocialisation, bénévolat, démarches administratives engagées, accès aux droits, participation à des groupes de parole (groupes parentaux), inscription dans le tissu local (mairie, centre social, associations...).

28 %
Poursuivent
leur parcours
En 2025

72 %
Sont sortis en 2024

6 mois après
l'accompagnement :



18 % sont en emploi
29 % sont en formation



Accompagnement à la construction d'un projet professionnel



Prépa Projet

EN GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC AMISEP

PRÉPA Projet s'adresse à des personnes ayant besoin d'être conseillées et guidées pour découvrir des métiers, élargir leurs choix professionnels et construire leur projet professionnel.

Un parcours individualisé est proposé à la carte avec :

- Des ateliers permettant de définir un projet professionnel,
- Des périodes d'immersion professionnelle en entreprise,
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours.

423 Stagiaires
29ans Âge moyen
38% hommes **62%** femmes

La prestation doit permettre de :

- Reprendre confiance en soi, apprendre à se connaître et développer son autonomie (faire des choix, apprendre à s'orienter),
- Découvrir des secteurs d'activités et des métiers,
- Elargir les choix professionnels,
- Définir un projet professionnel en l'évaluant au regard de leurs potentiels et de la réalité économique,
- Concrétiser ce projet en explorant le secteur professionnel visé et en se préparant à l'entrée en formation qualifiante.



22 837 Heures en centre
11 171 Heures en entreprise

Répartition par lieux de formation
(nombre de personnes):



66 à Lamballe
304 à Saint-Brieuc
53 à Loudéac

Un des axes forts de la PRÉPA Projet repose sur des rallyes découverte métiers, en lien avec les entreprises du territoire. L'objectif est la **présentation concrète des secteurs et métiers du territoire par les professionnels y exerçant et par les entreprises elles-mêmes**. Ces rallyes sont axés sur les métiers en tensions et en développement du territoire. En 2024, 11 rallyes ont ainsi été organisés sur le territoire de St Brieuc / Lamballe avec un total de 137 participant.e.s. Concernant le territoire de Loudéac, il s'agit de 3 rallyes-découverte pour 19 participant.e.s.

14%
Poursuivent leur parcours
En 2025

66%
Ont validé leur parcours
sur 115 stagiaires sortis en 2024

Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR JEUNES

26%
Poursuivent un accompagnement d'Accès à la Qualification

35%
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

39%
Ont trouvé un emploi



Illettrisme, Analphabétisation et Français Langue Étrangère (FLE)

Prépa Clés

EN GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC AMISEP ET LE GRETA

PRÉPA Clés s'adresse à des personnes qui souhaitent développer leurs compétences clés dans le cadre de leur projet d'insertion professionnelle. Ce dispositif propose, en fonction des besoins des personnes, un diagnostic du niveau de maîtrise des compétences clés, un parcours individualisé d'acquisition de compétences, un accompagnement socio-professionnel renforcé.

PRÉPA Clés est également pour chaque territoire, un lieu ressources pour l'accès à la formation des personnes en situation d'illettrisme.

Pourcentage de stagiaires ayant suivi les parcours :

218 Stagiaires

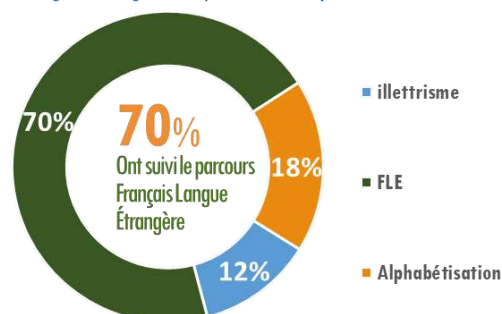
39% hommes
61% femmes

69%

Âgés entre
26 et 55 ans



6 920 Heures en centre



Adalea intervient sur l'accompagnement à l'illettrisme et au FLE – Français Langue Étrangère sur les territoires de Loudéac et Pontivy

En 2024, des actions spécifiques ont été menées dans le cadre de ce dispositif :

- Des ateliers dédiés aux publics ukrainiens sur le territoire du Mené, en réponse à la demande de Coallia ;
- Des ateliers dédiés aux mineurs non accompagnés sur Loudéac suite à la demande de l'association Visages d'Espoir qui accompagne ces publics.

35%
Poursuivent
leur parcours
en 2025

40%
Ont validé
leur parcours
en 2024

Au jour de leur sortie de parcours PREPA CLÉS

21%
Poursuivent
leur recherche de
formation ou
d'emploi

49%
Ont trouvé
une formation
qualifiante ou
non qualifiante

30%
Ont trouvé
un emploi

Compétences Clés

Intervenant sous forme de prestations à la carte auprès de particuliers, d'entreprises ou encore des associations, nous proposons des cours de FLE ou Illettrisme pour les membres accueillis qui ne sont pas éligibles au dispositif régional.

En 2024, ce sont 7 personnes qui ont été accompagnées, notamment des Mineurs Non Accompagnés (MNA) pour lesquels l'association « Les Peupliers » nous ont sollicités pour des cours particuliers.

7 bénéficiaires
d'entreprise
accompagné·e·s

111 Heures de formation



Accompagnement à la mobilité



Auto-École Solidaires

Les Auto-écoles solidaires sont nées de la volonté des acteurs et élus locaux du territoire en 2010 (Loudéac), 2012 (Pontivy) et 2016 de répondre aux besoins de mobilité pour l'accès à l'emploi et à la formation sur un territoire rural disposant d'une offre limitée ou inexistante en transport collectif.

93

Personnes
accompagnées
(dont 47 entrées en 2024)



701

Depuis l'ouverture

33

ans

Âge
moyen

72 %
femmes

28 %
hommes

46 %

Des bénéficiaires sont
allocataires du RSA

39

Codes de la route obtenus

21

Permis obtenus

Elles proposent aux publics en difficultés d'apprentissage et/ou financières et en démarche d'insertion professionnelle, orientés sur prescription du Conseil Départemental et du service public de l'emploi, (Missions locales, France Travail), des cours de code et de conduite à travers :

- un **parcours individualisé** selon le rythme d'apprentissage, la progression pédagogique, les aptitudes du bénéficiaire ;
- une **pédagogie adaptée aux publics spécifiques** (situation d'illettrisme, d'analphabétisme, FLE, etc.) ;
- un **parcours accompagné** systématiquement d'une monitrice auto-école ;
- des **ateliers de sensibilisation à la sécurité routière** et à la **prévention des risques**.



85 %

ont obtenu un emploi ou
une formation suite à l'obtention
du permis de conduire



Accompagnement à la mobilité

Plateforme Mobilité Solidaire

La plateforme mobilité *Baie Mobil'* propose aux personnes ayant une problématique de mobilité des actions d'informations et d'accompagnement pour :

- Accroître leur autonomie ;
- Favoriser leur insertion professionnelle et leur maintien en emploi.



56% Âgés entre 26 et 45 ans

50%
femmes

50%
hommes

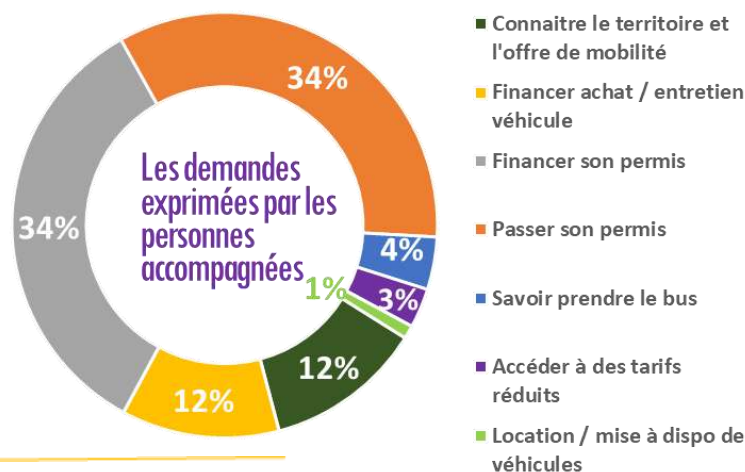


66% des personnes résident à Saint-Brieuc

210 Orientations reçues
En 2024

76% Des personnes orientées ont été reçues en information collective

68% Ont bénéficié d'un diagnostic mobilité et d'un accompagnement



■ Difficultés d'apprentissage - Concentration/espace temps

■ Illettrisme

■ Difficultés d'apprentissage - Mémorisation

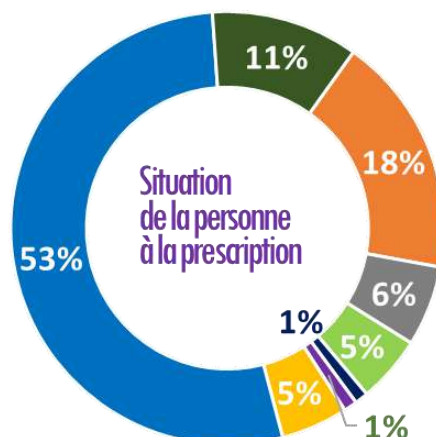
■ Appréhensions à la mobilité

■ Difficultés financières

■ Difficultés personnelles

■ FLE - Français Langue Etrangère

■ Handicap



En passant par un diagnostic mobilité individuel qui permet de définir les besoins des personnes, Baie Mobil' oriente les personnes vers les services existants et adaptés, et, selon les situations de chacun, les accompagne sur leurs besoins individuels (ex. planifier un trajet en bus / dépasser en pratique les appréhensions d'utilisation des transports en commun / financer son permis de conduire, etc.).

La plateforme permet aux personnes de conforter et développer leurs compétences mobilité facilitant l'accès et le maintien aux emplois locaux du territoire.

2 conseillères mobilité activent une veille sur les dispositifs existants afin de coordonner et diffuser l'information. L'accompagnement mis en place se réalise via des ateliers collectifs et/ ou des entretiens individuels, au plus près du public : les conseillères mobilité se déplacent sur les lieux d'habitation des personnes.

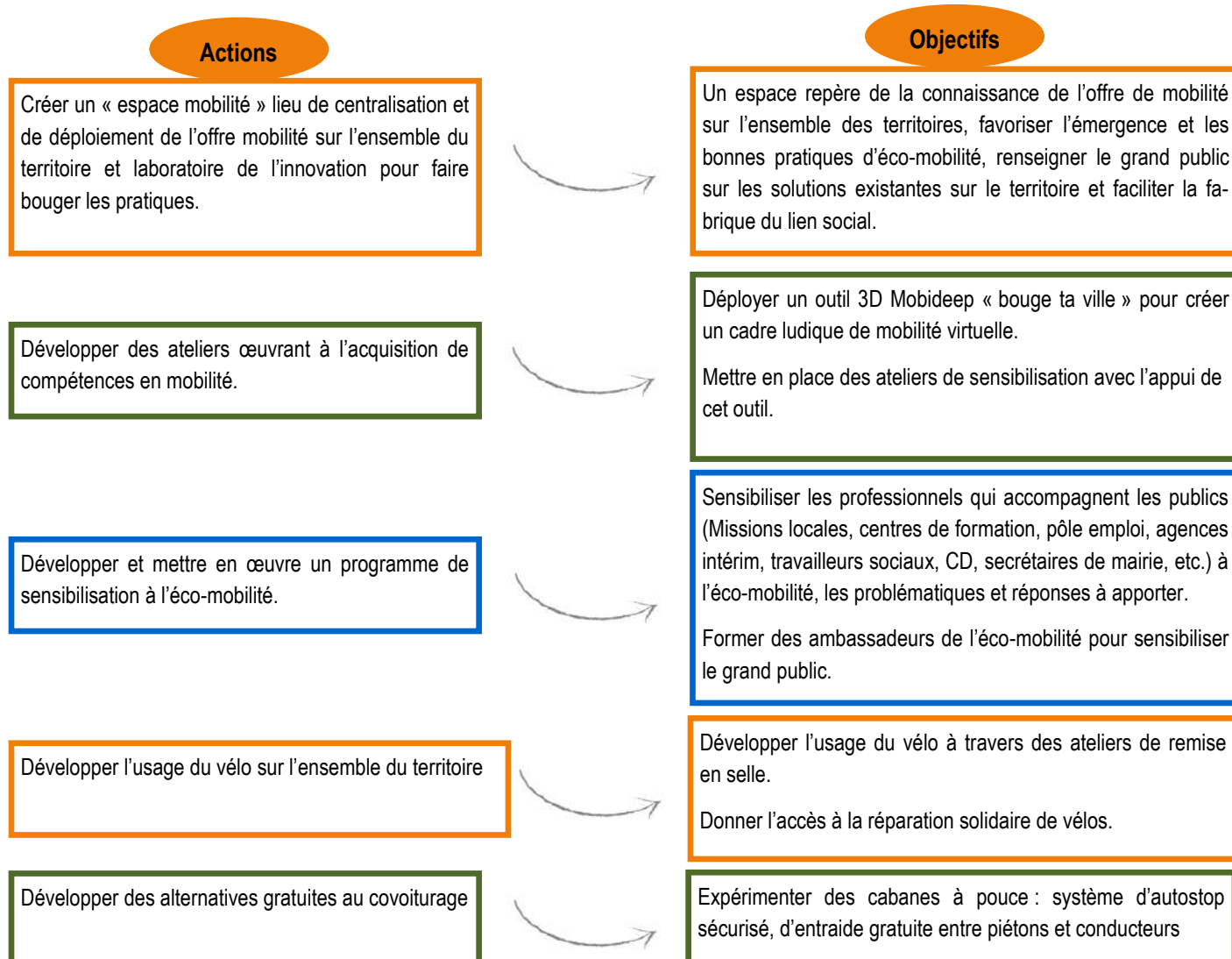
Le tandem de l'éco-mobilité « TIMS »

Le programme TIMS est piloté par le Réseau Cler pour la transition énergétique et porté par AURA-EE, Mob'in et le RARE, qui est lauréat du dernier appel à programmes CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) du ministère de la Transition énergétique.

TIMS est un programme pour contribuer à structurer le secteur de l'éco-mobilité inclusive. Concrètement, il s'agit d'offrir des solutions d'éco-mobilité à des ménages empêchés et des territoires enclavés. Cela concerne ceux qui n'ont pas de solutions de mobilité, comme par exemple des ménages précaires sans voiture et dépendants de transports en commun trop chers ou non disponibles sur leur territoire. La mobilité durable existe déjà (autopartage, transports en commun). La mobilité inclusive aussi (vélo-écoles, aide au passage du permis de conduire). Mais la rencontre de ces deux types de mobilité doit être entièrement structurée. L'objectif de TIMS est, avec ce programme d'éco-mobilité inclusive, de structurer ces deux types de mobilité.

Dans le cadre de cet appel à projets, les associations Adalea et Penthièvre Actions ont été retenues sur une réponse commune couvrant les territoires des 2 agglomérations (SBAA/LTM) pour développer un bouquet d'offres d'éco-mobilité en prenant appui sur leurs plateformes mobilité solidaire. Adalea est porteur de la réponse commune appelée « Le tandem de l'éco-mobilité ».

A ce titre, nous mettons en œuvre plusieurs fiches actions :





En 2024 nous avons renforcé ce travail partenarial via deux actions principales : le développement des rallyes découverte des métiers de la PREPA Projet, la diversification des structures accueillant des mises en situation professionnelle en PREPA Avenir.

Fort de ces résultats, l'équipe poursuit son travail partenarial et souhaite intégrer à leur réseau des structures de l'industrie, du numérique, de la santé et du social.

Ces rallyes contribuent à une meilleure connaissance des métiers par les stagiaires, et facilitent leur rencontre avec de possibles recruteurs. Le développement de nouveaux partenariats a en effet permis des accueils en stage, des signatures de contrats d'alternance/d'apprentissage, ou d'embauches.





La montée en compétences des professionnel.le.s

Le public et les pratiques d'accompagnement en insertion et orientation professionnelle sont en constante évolution, il est donc nécessaire d'outiller les professionnel.le.s. C'est pourquoi le pôle Emploi Formation a mis l'accent sur la formation de ses équipes, avec 3 nouvelles formations suivies en 2024.

La Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

La montée des troubles anxieux et dépressifs est clairement constatée auprès des publics accompagnés, confrontant les professionnels à des situations complexes. Pour autant les stagiaires ne sont pas toujours dans une démarche d'acceptation d'un accompagnement psychologique. Aussi les équipes ont souhaité disposer d'outils ou méthode permettant d'intervenir face à une personne en crise ou en difficulté.

Ainsi les professionnels du pôle Emploi Formation, aux côtés des autres pôles de l'association, ont bénéficié de la formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) par Santé Mentale France en 2024. Cette formation de 2 jours apprend aux professionnels à mieux repérer les troubles en santé mentale, à adopter un comportement adapté, à informer sur les ressources disponibles, et à encourager à aller vers les professionnels adéquats (tout en intégrant que le professionnel devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin). Et en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté. A l'issue de la formation, les professionnels ont obtenu le certificat de Secouriste en Santé Mentale.

Une dizaine d'autres collègues devraient également bénéficier de cette formation en 2025, l'objectif étant de former à terme l'ensemble des équipes accompagnant du public.

La Médiation Active à l'Emploi (MAE)

La Médiation Active à l'Emploi invite à sortir de l'approche linéaire habituelle de l'emploi (diffusion d'une offre par un recruteur et candidature par un demandeur d'emploi), pour favoriser une approche itérative. Partant du postulat que « personne n'est inemployable et que les situations d'emploi / d'activité révèlent les potentialités », la MAE implique pour la structure d'accompagnement de diversifier les mises en relation entre personnes accompagnées et entreprises du territoire. Permettre la rencontre pour faire émerger un projet commun.

La médiation par la structure d'accompagnement se poursuit également une fois le contrat de travail signé : elle se concentre alors sur des actions de préparation et de suivi à la prise de poste, avec l'employeur et la personne recrutée. Consolidant ainsi l'intégration des publics dans l'emploi.

Les professionnels du pôle ont bénéficié de 3 journées de formation par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), porteuse de la démarche sur les chantiers d'insertion via la méthode SEVE Emploi. Former l'équipe à cette approche a permis d'envisager des compléments à notre façon d'accompagner vers l'emploi.

L'Activation du Développement Vocationnel et Professionnel (ADVP)

L'ADVP est une démarche pédagogique permettant d'accompagner de manière dynamique des personnes dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur recherche d'emploi. Elle s'appuie sur un accompagnement dans lequel les personnes sont actrices de leur démarche.

Cette philosophie étant au cœur de nos dispositifs, nous avons mis en place 3 jours de formation auprès des équipes.

Depuis les collègues intègrent progressivement des outils et nouvelles approches dans leur parcours d'accompagnement. Par exemple l'identification des aspirations, appétences et compétences d'un stagiaire peut se faire de façon détournée, en lui proposant de choisir une personnalité qui l'inspire. En parlant de ce qui l'inspire chez cette personnalité, le stagiaire parle finalement de lui et ce qui l'anime. Cette méthode permet de contourner l'approche par introspection qui peut parfois déstabiliser.

Ateliers et Chantiers d'Insertion





Ateliers et Chantiers d'Insertion

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion proposent trois grandes activités : la peinture Second-Œuvre Bâtiment, le Réemploi des matériaux du bâtiment (dépose soignée) et l'entretien des espaces naturels, avec une spécialisation sur la gestion des espèces invasives (Renouée du Japon notamment). En 2024, le pôle ACI a lancé le programme Premières Heures en Chantier, dans la continuité du projet de service et en coordination avec d'autres services de l'association : accueil de jour, maraudes, accompagnement RSA, pour l'accompagnement par l'emploi de personnes sans logement et qui souhaitent travailler. Les supports proposés ont en commun d'être accessibles, formateurs et qualitatifs sur le plan social et environnemental.

Les objectifs :

En matière d'accompagnement :

- Accompagner les transitions professionnelles vers l'emploi durable;
- Valoriser les atouts, savoir-faire et compétences des salariés;
- Contribuer à faire de l'emploi un droit.

En matière de production :

- Respecter les délais de réalisation;
- Veiller au soin et à la qualité des prestations;
- Répondre aux attentes spécifiques des clients;
- Travailler en lien avec d'autres entreprises.

Les perspectives :

- Maintien et développement du support peinture second-œuvre bâtiment;
- Consolidation du support Economie Circulaire et Réemploi des matériaux du bâtiment;
- Consolidation du support Entretien des espaces naturels;
- Consolidation du programme Premières Heures en Chantier.

45 Salarié.e.s en transition professionnelle



71 %
Sont bénéficiaires du RSA

14 mois
Durée moyenne de contrat



900
Heures en entreprise effectuées par les salarié.e.s en transition professionnelle

60 %
de sorties positives (emploi durable, formation qualifiante, etc.)

Dont **33 %**
De sorties en emploi de transition



oom sur : Premières Heures en Chantier

A l'origine



le programme local « Renouer », un support de travail ponctuel pour le public de rue et CHRS, en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, Armor Emploi et les communes concernées (Plérin, puis Trégueux). Les actions visent à proposer une alternative à la manche en réalisant des actions utiles à la communauté, en l'occurrence, l'arrachage de la renouée du Japon, qui est une plante invasive.

Dans la continuité du projet « Renouer », le programme Premières Heures en Chantier a été initié à Saint-Brieuc. Le programme PHC s'adresse aux personnes en situation de grande exclusion, principalement sans abri, qui ne pourraient pas accéder directement aux ACI. L'intégration se fait sur la base de la motivation, sans sélection ni prérequis.

Il y a aujourd'hui une soixantaine de programmes de ce type mis en place au niveau national, avec le soutien de Convergence France. Premières Heures en Chantier, c'est la proposition d'un support d'activité pour se remobiliser vers l'emploi. C'est un sas temporaire, progressif et adapté. A terme, l'objectif est que le salarié puisse s'insérer professionnellement (en intégrant par exemple un ACI classique) et accéder plus facilement à un logement.

Le support

Nous proposons un support d'arrachage manuel de plantes invasives en vue de leur gestion et éradication. Nous travaillons pour les collectivités locales et le service voirie du Conseil Départemental afin d'intervenir sur des zones infestées par la Renouée du Japon. Notre action limite les problèmes de sécurité routière, de biodiversité, d'envahissement et d'urbanisme.

De manière ponctuelle, l'équipe de Premières Heures en Chantier intervient avec les équipes des ACI sur des chantiers de peinture ou d'entretien divers.

Selon la charge d'activité et les conditions météorologiques nous proposons d'autres supports d'activité comme la construction de meubles en palettes pour les différents services de l'association.



Parole de salarié.e.s

« Tout me plaît ». **G.**

« Ca permet d'occuper ses journées, reprendre un rythme. Avoir le choix des activités qui sont proposées en fonction de ce qu'on aime bien, pouvoir travailler en plein air. On peut travailler à son rythme » **H.**

« Le fait de travailler me permet de ne pas faire n'importe quoi. Ca me permet de faire le même travail que je faisais avant, je peux former mes collègues de boulot avec mon expérience (utilisation des outils, connaissance des plantes,...). C'est parfois dur le matin quand même. » **J.**

« J'aime bien car on fait un peu de tout c'est pas toujours le même travail. Ca m'évite la routine, ça occupe les journées. » **JD**

Suite page suivante

Quelques données générales



7 Personnes
en parcours

39 Âge
moyen

100 %

Sont bénéficiaires
du RSA à l'entrée

6
ans

Durée moyenne
Sans avoir travaillé
Amplitude allant de 1,5 à 20 ans

5
ans

Durée moyenne
de vie sans logement
Amplitude allant de 1,5 à 15 ans

Compétences des salariés

6
CAP

Serrurerie-Métallerie
Mécanique agricole
Agricole/Horticulture
Peinture
Menuiserie

1 Sans
diplôme

Ce que le travail met au travail :

- Reprendre un rythme différent que celui de la rue
- Les interactions avec ses pairs (mode de communication, travail en équipe)
- Une démarche de soins parfois nécessaire
- Se projeter (respect d'un planning, construire un avenir, reprendre contact avec ses proches)



Ce que le travail permet :

- Questionner/Conforter le choix d'aller vers le travail, s'en saisir comme point d'appui (et non comme finalité);
- Affirmer une place et un rôle social;
- Mener une activité avec sérieux, engagement et être reconnu pour cela;
- Améliorer l'accès à un logement (dossier complet, avec fiches de paie);
- Sortir du quotidien et des difficultés.

Les compétences des salariés sont mobilisées pour mener les activités suivantes :

- Arrachage de Renouée du Japon;
- Montage d'objets à partir de bois de récupération : sapins, jardinières extérieures;
- Fabrication de rangements pour matériels et matériaux;
- Aménagement des espaces extérieurs : terrassement, montage d'une cabane de jardin pour stockage extérieur;
- Appui sur les chantiers peinture.

La dimension technique de l'activité est soutenue par les salariés eux-mêmes, ce qui renforce les processus de remise en confiance en soi et conforte les salariés dans leur choix d'aller vers le travail.

Pôles Ressources



Nettoyage de plage avec les résidents de la Pension de famille
François BOUCEREAU—Clin d'œil—Biennale de la Photographie— Regards sur le quotidien



Ressources humaines

LES EFFECTIFS ET LEURS TYPOLOGIES

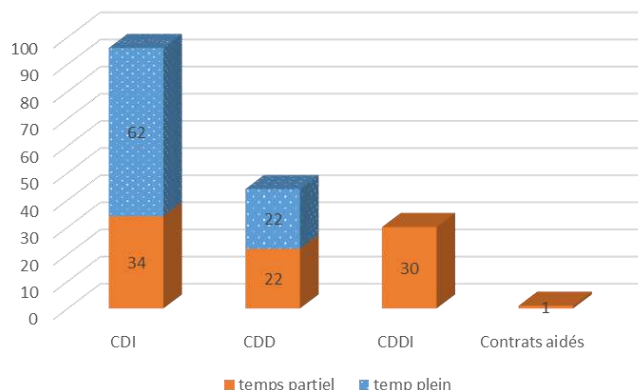
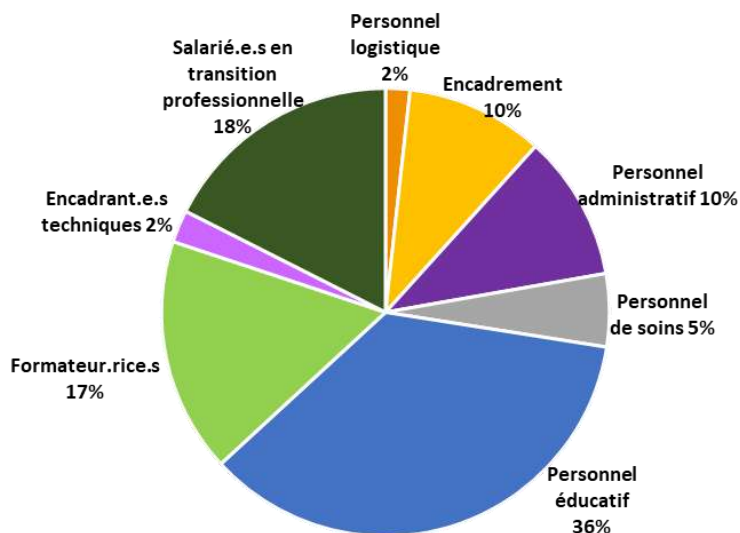
Le nombre de salarié.e.s a connu une évolution à la hausse en 2024 (+ 30 par rapport à 2023) principalement sur la partie salarié.e.s en transition professionnelle et le personnel éducatif.

171
Salarié.e.s
Au 31/12/2024



69%
Femmes
31%
Hommes

42 ans
Moyenne
d'âge



LA FORMATION DU PERSONNEL

S'inscrivant en lien direct avec les missions d'accueil et d'accompagnement des personnes, la formation du personnel reste une composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association. Le nombre d'heures (+18.85%) est en hausse importante du fait de longues périodes de formation de salariés bénéficiaires. L'investissement hors plan est en forte augmentation également par rapport à 2023 (73% contre 48%).

117 Salarié.e.s
bénéficiaires
de formation

3 691 heures
de formation

81 794€
de budget alloué
à la formation

27% Fonds OPCO
73% Fonds propres

LE DIALOGUE SOCIAL

La qualité du dialogue entre la Direction et les représentant.e.s du personnel permet d'aspirer à améliorer les conditions et la qualité de vie de travail des salarié.e.s, notamment lors des temps d'échanges liés à la négociation annuelle obligatoire dont les sujets de l'année 2024 sont les suivants :

- Un accord sur le télétravail occasionnel;
- Un accord pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi;
- Un accord sur « Agir pour réduire l'impact environnemental de l'association ».

377 heures
de dialogue
social

650 heures
de délégation des
Représentants du personnel

6 réunions
de Négociation
Annuelle Obligatoire

9 réunions
du Comité Social
et Economique

5 réunions
Des risques
Psychosociaux



Bénévolat



BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

Le bénévolat d'actions ou de compétences s'inscrit en complémentarité de l'activité salariée afin de couvrir les besoins des publics.

Citons en exemple :

la médecine, l'assistance médicale, l'ostéopathie, la kinésithérapie, la pharmacie, la coiffure, l'appui aux compétences clés, la remise à niveau des savoirs de base, l'accompagnement dans l'orientation professionnelle en tant que jury, la socio-esthétique et l'artistique.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Acteur·rice·s garant·e·s des valeurs de l'association et ayant un rôle très actif dans les grandes prises de décisions pour l'association Adalea, les administrateur·rice·s s'investissent à travers les réunions des instances délibératives ou lors des commissions de travail, par pôle ou comités de pilotage ouverts aux salarié·e·s de l'association telles que finances / ressources humaines / mécénat / gouvernance / projet associatif / immobilier mais également à travers les événements organisés par l'association ou ses partenaires.



VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Depuis 2020, en lien avec l'évolution du plan comptable, le bénévolat d'action, de compétences ou de gouvernance est dorénavant inscrit en comptabilité au titre des contributions volontaires en nature. Une valeur monétaire de 30€ de l'heure lui est attribuée afin d'indiquer la plus-value que représente l'engagement bénévole pour les actions de l'association. Tout comme l'investissement des salarié·e·s, l'implication des bénévoles est précieuse pour le fonctionnement de l'association Adalea et complète la réponse apportée aux besoins des personnes qu'elle accompagne.

Défini pour la période 2020-2025, le projet associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rices, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il doit guider l'action d'Adalea à travers :

- 4 valeurs socles : la solidarité, la confiance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne ;
- 5 visions et 10 engagements.

Des actions transversales, portées à l'échelle de l'association sont définies et investies chaque année pour mettre en œuvre les visions et 10 engagements de ce projet associatif. Ainsi chaque année, une journée d'interaction sur le projet associatif est organisée auprès des acteurs de l'association pour faire le bilan des actions engagées et mettre en perspective les actions à réaliser sur l'année à venir.

En 2024, 2 priorités d'actions transversales ont été engagées dans ce cadre :

- Réduire l'impact environnemental de l'association. Derrière cette priorité, un comité environnemental s'est constitué pour étudier la faisabilité de propositions formulées en journée associative, établir un état des lieux des actions faites sur chaque site d'Adalea en matière d'environnement et bâtir un plan d'actions associatif ;
- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accueillies/ accompagnées. Sur chaque pôle, un travail d'interrogation de la pratique a été engagée autour de

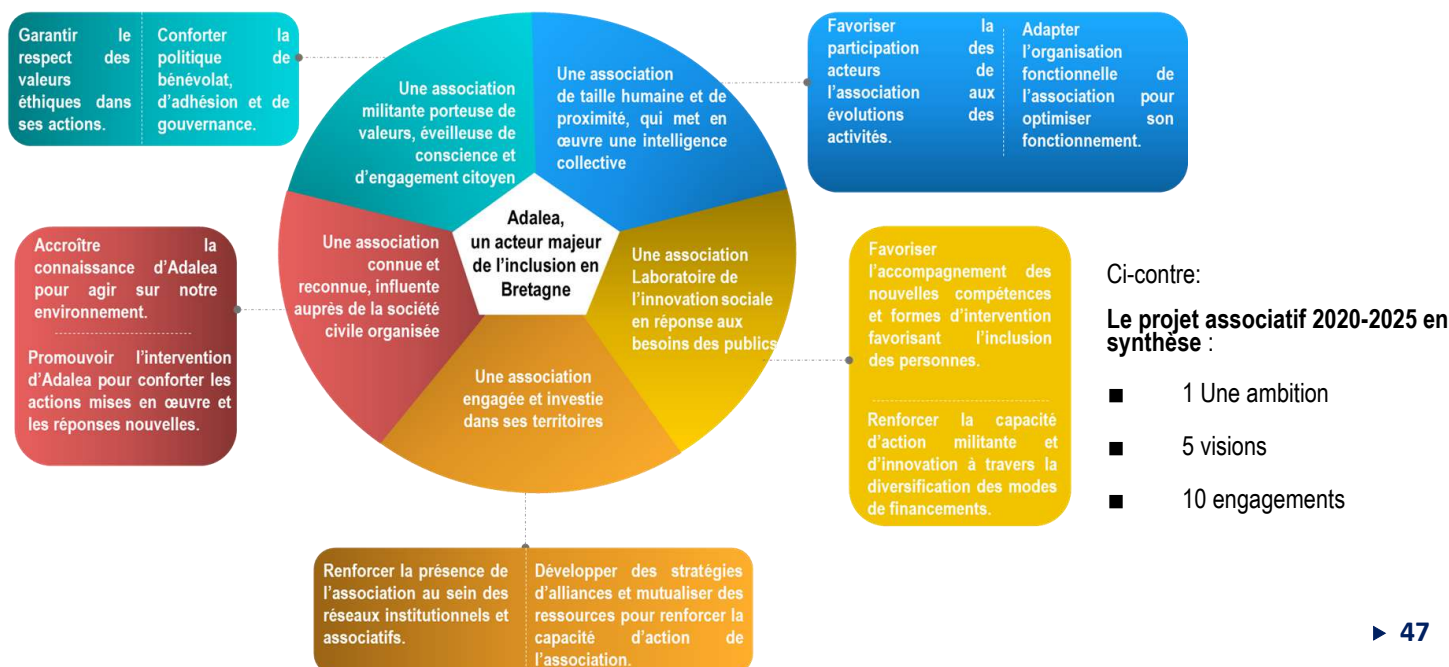
cette question. Il en ressort des actions à conforter autour de :

- * la participation des personnes accueillies aux réunions de pôles, aux projets de services ;
- * Le développement d'outils pour améliorer l'accès à l'information en s'appuyant sur format FALC (Facile A Lire et à Comprendre) ;
- * La lisibilité des logiques de progression dans les parcours pour les personnes accueillies afin qu'elles puissent identifier elles-mêmes leurs objectifs et besoins.

L'année 2024 a permis également de concrétiser des actions engagées sur les années précédentes et notamment :

- La constitution d'un comité éthique interne à l'association saisissable par les acteurs d'Adalea
- La création d'un cadre associatif de gestion des plaintes et réclamations des personnes accueillies et accompagnées.

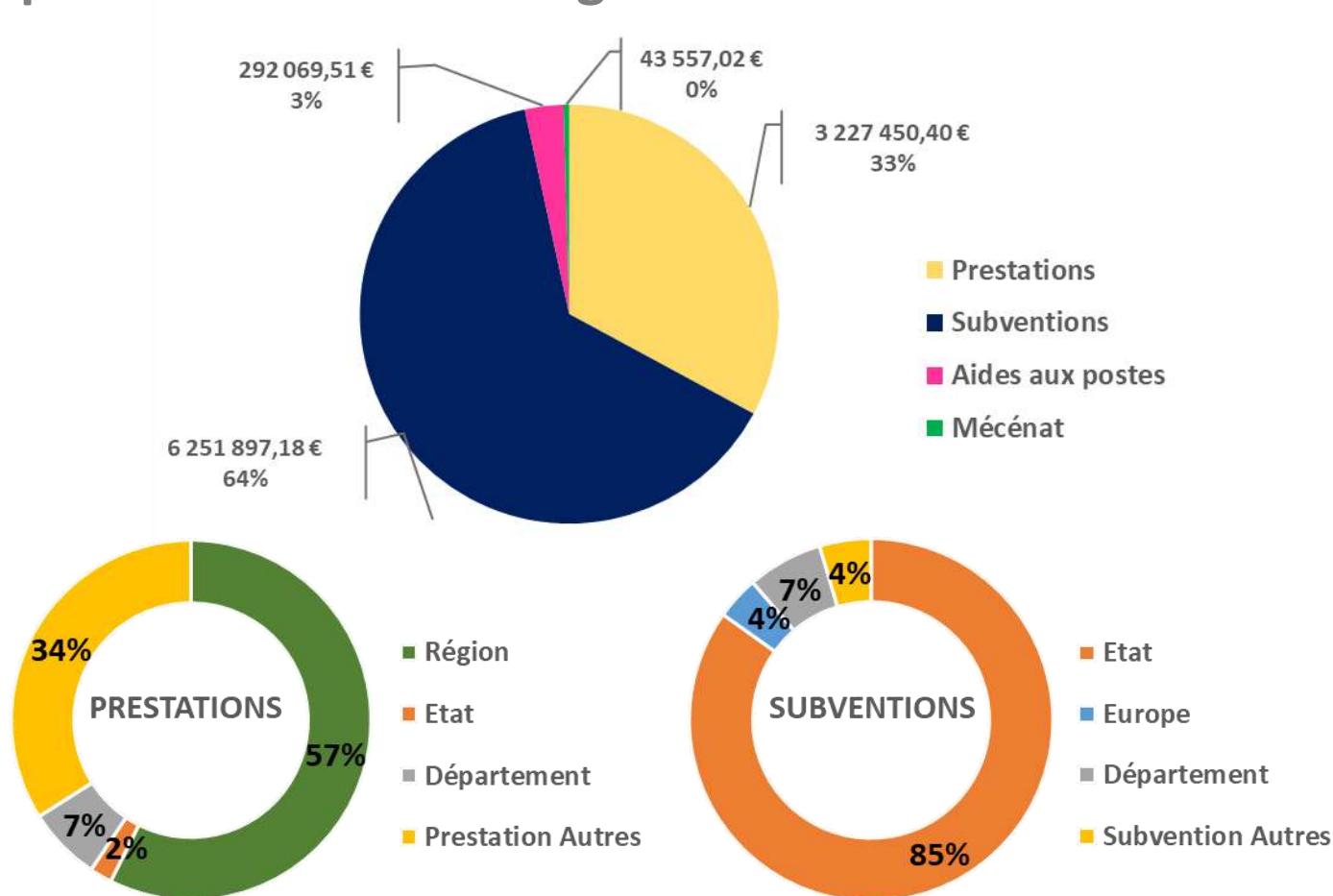
L'année 2025, quant à elle, s'inscrira dans une année de transition consacrée au bilan de l'actuel projet associatif et la définition du futur projet associatif.



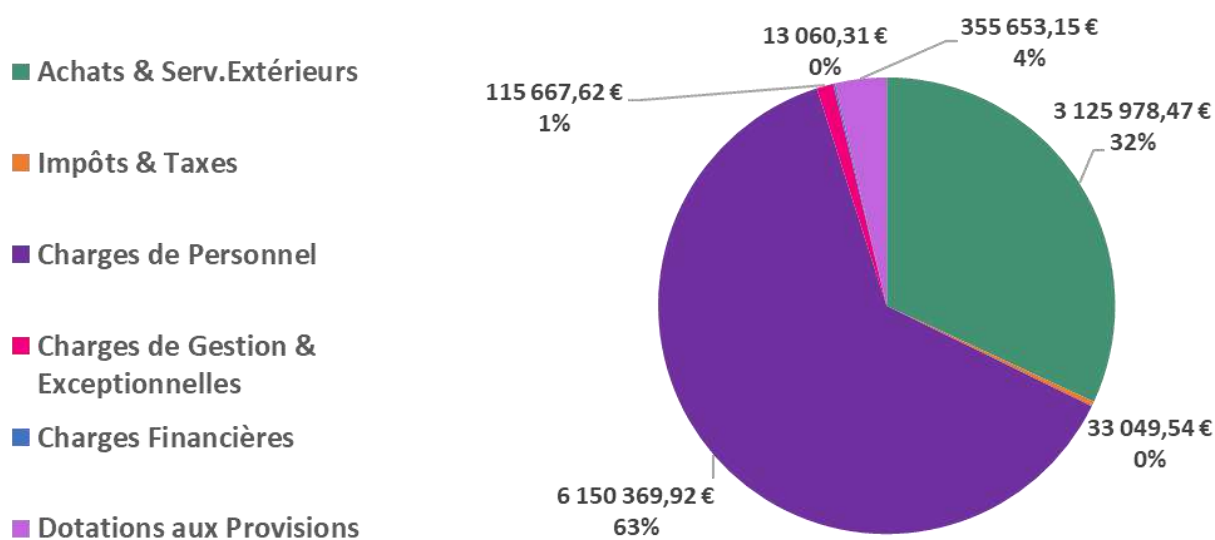


RAPPORT FINANCIER

Répartition des recettes globales de l'association



Répartition des dépenses globales de l'association



Résultat

Recettes

9 814 974 €

Dépenses

- 9 793 779 € = 21 195 €



RAPPORT D'ORIENTATION

Nous avons débuté l'année 2025 dans une situation de grande instabilité politique qui a retardé le vote des budgets, une croissance en berne alliée à un niveau de dette record et une guerre des droits de douane qui font craindre une crise économique majeure. Cette situation conduit certains de nos financeurs à réajuster leurs engagements voire à parfois se désengager totalement et de fait, à amputer notre capacité d'action alors que les besoins sont de plus en plus prégnants.

A titre d'exemple, nous avons été informés en fin d'année que le financement de l'action d'accompagnement que nous menions pour le Département des Côtes d'Armor en direction des bénéficiaires du RSA en grande précarité ne serait pas renouvelé en 2025 eu égard à la situation financière du Département. Le Conseil d'Administration d'Adalea s'est saisi avec beaucoup de détermination de cette information pour rappeler à ses interlocuteurs tous les enjeux et conséquences de cette décision pour chaque personne et trouver avec le Département et ses services une solution pour maintenir un égal accès aux droits pour ces publics qui nécessitent cet accompagnement. Il n'était pas envisageable de mettre de côté une frange de la population qui, dans les moments de tension que nous vivons, sont les premières victimes des coupes budgétaires. Derrière les chiffres, ce sont des personnes qui sont touchées et qui subissent encore et encore. Nous serons vigilants à ce que les solutions conjointement trouvées avec le Département, dans un esprit de responsabilité collectif, soient mises en œuvre et perdurent pour assurer le respect des droits des personnes. D'autres activités que nous portons en direction des plus précaires, des jeunes ou des femmes victimes de violences pourraient être aussi menacées en 2025 et nous serons très attentifs et intransigeants quant au respect des personnes et à l'engagement des salarié.e.s et bénévoles qui œuvrent au quotidien dans l'association au service de l'intérêt général.

De ce contexte, rempli d'incertitudes, résulte une gestion des ressources et des dépenses au jour le jour, rendant difficile la projection d'un devenir plus serein. Comme nous venons de le rappeler, les personnes les plus fragiles en sont les

premières victimes. C'est pourquoi, nous avons besoin de l'engagement de toutes et tous, pour porter collectivement notre voix et concentrer notre énergie pour agir et nous mettre en projection. Par conséquent, plusieurs points de repères ont été travaillés et seront notre fil rouge pour guider notre action en 2025.

Ainsi, nous débutons cette nouvelle année avec la perspective d'un nouveau cadre de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) travaillé avec les services de l'Etat. C'est le troisième pour Adalea, avec un périmètre des activités qui a été revu en adéquation avec la politique « de la rue au logement ». Les activités du Pôle Logement Hébergement ainsi qu'une partie de celles du Pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale sont directement concernées par cette modification du périmètre. Ce travail de redéfinition est le fruit d'une mobilisation et d'une dynamique constructive d'échanges et de négociation entre nos services et les représentants de l'Etat sur le Département qu'il convient de souligner et qui doit nous donner un cadre et un cap de fonctionnement pour nos établissements pour la période 2025-2029. Nous resterons pour autant également attentifs à l'évolution du cadre budgétaire avec une réforme de la tarification attendue début 2026, que l'on nous annonce à moyen constant.

Nous aurons aussi à engager en 2025 les réponses à un appel à projets et un appel à manifestation d'intérêt pour lesquels nous avons été retenus comme mandataire en lien avec les Associations AMISEP, Maison de l'Argoat, Penthièvre Actions et Noz-Deiz Solidarité. Le premier concerne les mesures d'Accompagnement Vers et dans le Logement et s'inscrit dans un large partenariat avec les bailleurs sociaux sur le Département 22 pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en précarité. Le second concerne le dispositif Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R), que nous avons nommé EMAH22+ et qui vise à repérer les personnes éloignées des institutions, cumulant des difficultés sociales et ne disposant pas de logement stable, et à leur proposer un parcours de remobilisation et d'accompagnement tourné vers l'emploi.

RAPPORT D'ORIENTATION

En outre, nous nous mobiliserons sur les autres pôles d'activités de l'association avec, par exemple, pour le Pôle Emploi Formation, la construction d'une réponse au marché public concernant la Prépa Clés sur différents territoires en groupe avec d'autres partenaires de la formation. Sur ce même pôle, dans le cadre d'un partenariat avec l'Office Français Québécois de la Jeunesse et le Conseil Régional de Bretagne, nous avons mis en place une session PRÉPA AVENIR Jeunes spécifique « Mobilité internationale » comprenant un séjour au Québec en 2025. Ainsi, 10 stagiaires d'Adalea bénéficieront de cette expérience qui devrait leur apporter beaucoup pour la suite de leur projet professionnel. Ce séjour sera travaillé en lien avec l'Association Don Bosco, qui comme nous, porte l'organisation d'une session spécifique et accompagnera elle aussi un groupe de jeunes adultes au Québec.

Concernant le Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion, nous continuerons notre travail amorcé en 2024 sur le dispositif « Premières heures en chantier » ainsi que le projet environnemental d'inclusion sur des supports d'arrachage manuel de plantes invasives, de nettoyage des plages et d'entretien des zones humides. De plus, quelques chantiers d'ampleur ont été validés par des collectivités et devraient nous permettre d'assurer des supports de travail nécessaires à notre chantier « second œuvre bâtiment » avec la perspective d'une trajectoire professionnelle et/ou de formation durable et valorisante pour les salarié.e.s en transition professionnelle qui s'y impliquent.

Enfin, nous poursuivrons nos travaux pour faire aboutir dans les meilleurs délais l'opération de déconstruction/reconstruction de notre site d'activités rue de Brocéliande. La ville de Saint-Brieuc nous a délivré en ce début d'année 2025 le permis de construire et nous allons pouvoir, une fois passée la phase de recours, poursuivre les suites de ce pro-

gramme que nous souhaitons collectivement voir aboutir au plus vite. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des partenaires qui se sont déjà engagés à nos côtés sur toutes les phases de ce projet.

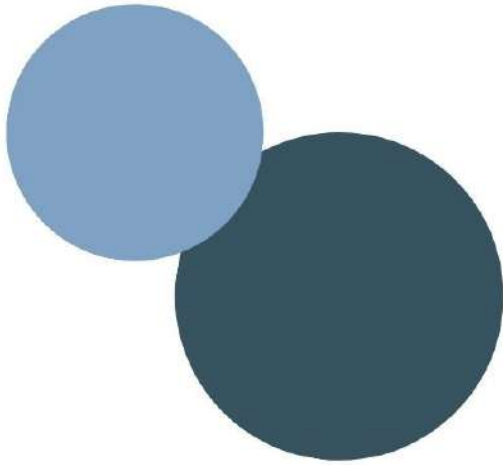
Notre projet associatif entrant dans sa dernière année, nous travaillerons en 2025 à en faire le bilan et à nous projeter pour la période 2026-2031. D'ores et déjà, je peux dire que le travail engagé sur ce dernier projet associatif a été constructif et riche d'expériences. Je remercie chacun.e des salarié.e.s, bénévoles, personnes accueillies et accompagné.e.s pour votre mobilisation au sein des différents groupes de travail et lors de nos journées d'interaction sur le projet associatif.

Si cette liste non exhaustive, de réalisations en cours, montre une certaine continuité dans nos engagements, elle ne doit pas cacher les enjeux pour l'avenir. Notre association, son Conseil d'Administration, ses bénévoles et salarié.e.s ont toujours su concilier les valeurs du projet associatif et son objet défini dans ses statuts avec les financements venant des politiques publiques. Aujourd'hui la raréfaction des crédits et le développement des procédures de marchés ou d'appel à concurrence pourraient induire des glissements dans le choix des prestataires où le moins disant retenu ne serait pas le mieux disant. Ces évolutions complexifient également notre responsabilité d'employeur.

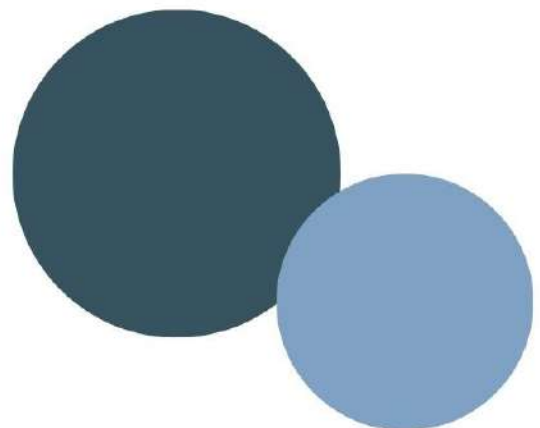
Le Conseil d'Administration entend donc poursuivre sa réflexion et son action afin que nos valeurs et notre responsabilité d'employeur soient reconnues dans toutes ses actions. C'est le sens de notre combat pour une société plus solidaire et inclusive. C'est ce qui fonde notre existence et engage notre action en direction des femmes victimes de violences, des plus précaires et des jeunes.

En 2025 nous resterons mobilisés, unis et déterminés à agir pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

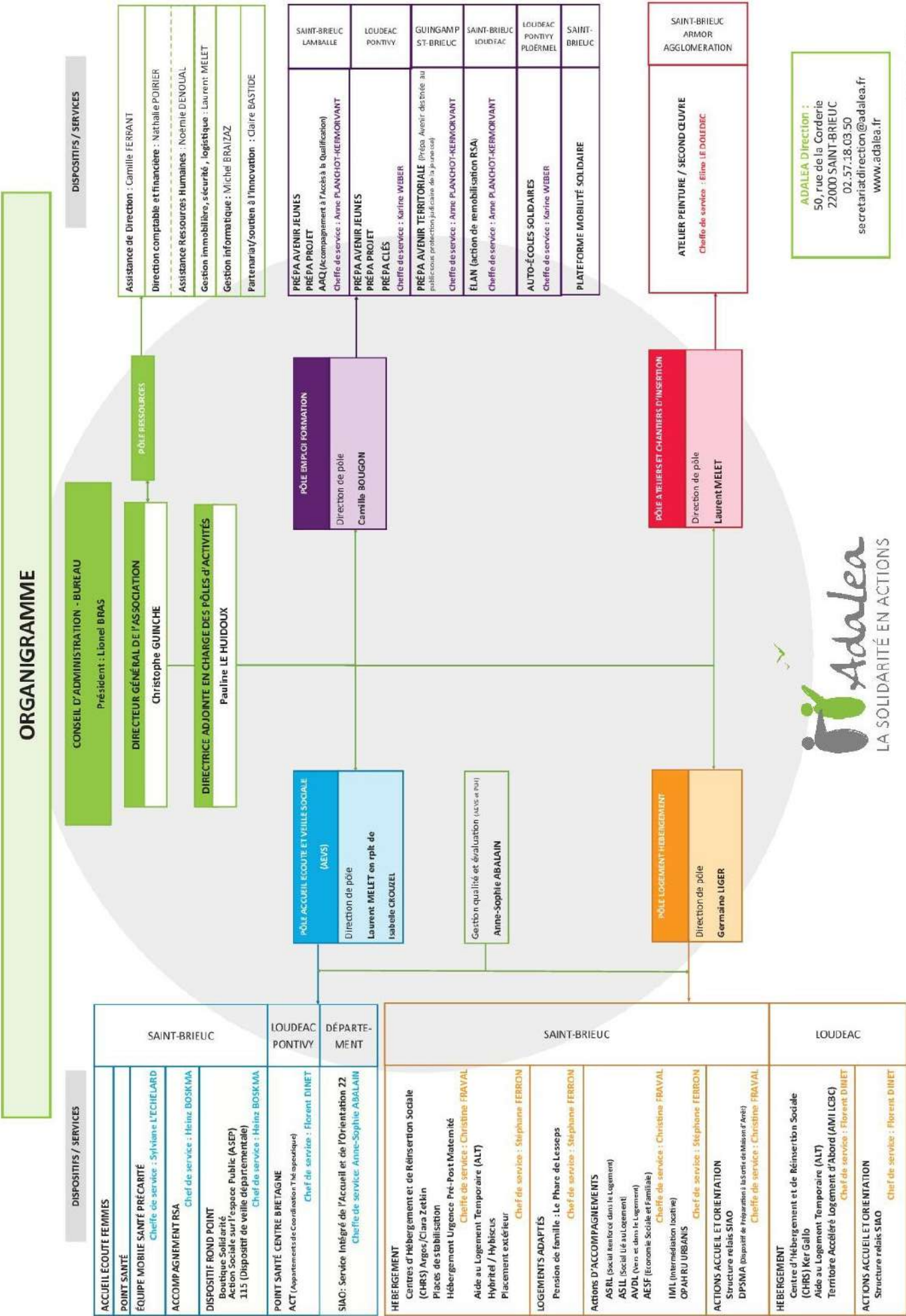
Lionel BRAS,
Président



ANNEXES



ANNEXE 1



ANNEXE 2

REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES PARTENARIALES		Maj au 11 Mars 2025
INSTANCES	REPRÉSENTANT·E·S D'ADALEA	
ÉCHELON NATIONAL		
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Cheffe de service du SIAO 22 représentent les structures de l'ouest	
ÉCHELON RÉGIONAL		
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement	
Conseil d'Administration Fédération des Acteurs de la Solidarité région Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général Marie-France BOMMERT, Administratrice Lionel BRAS, Président (membre du Bureau)	
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général Général de l'ARS.	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Présidence du Comité Régional du Travail Social (CRTS) de Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Mob'IN (Réseau régional des acteurs de la mobilité solidaire)	Camille BOUGON, Directrice de pôle Emploi Formation (Membre du Conseil d'Administration)	
ÉCHELON DÉPARTEMENTAL 22		
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) <i>Un Chez Soi d'Abord Côtes d'Armor</i>	Christophe GUINCHE, Directeur Général, Administrateur du GCSMS	
<i>FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes)</i>	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement	
Maison départementale des Femmes	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement	
Comité Directeur FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité Directeur du PDALHPD (<i>programme départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement	
Commission technique d'attribution FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)		
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH)	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement (suppléante pour la FAS)	
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCEPEX)	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale	
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale, Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion	
Comité de Pilotage Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
CIDFF (<i>Centre d'information sur le Droits des Femmes et des familles</i>)	Marie-France BOMMERT, Administratrice	
Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat	Chantal LE POËC, Administratrice	
Centre départemental d'écoute des maltraitances (ALMA 22)	Pierre GRELLARD, Administrateur	
SAINT-BRIEUC / Agglo		
Association Au Cœur de l'Emploi	Chantal LE POËC, Administratrice (Co-Présidente de Au Cœur de l'Emploi) Denis GUILLLOU, Administrateur	
Comité Local pour l'Emploi (CLE)	Denis GUILLLOU, Administrateur	
Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Jean-Marc GRABOWSKI, Administrateur, (titulaire) Pauline LE HUIDOUX, Directrice adjointe en charge des pôles d'activités, (suppléante)	
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité d'OrientatEon EscalE FamilEes	Chantal LE POËC, Administratrice, Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale	
Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Régie de Quartiers	Marie-France BOMMERT, Administratrice	
Mission Locale	Chantal LE POËC, Administratrice	
RICH'ESS	Lionel BRAS, Président	
CCAS de Saint-Brieuc	Lionel BRAS, Président, au titre de Membre Expert	
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat	Chantal LE POËC, Administratrice	
LAMBALLE TERRE ET MER		
Conseil de développement de Lamballe Terre et Mer	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Comité de Programmation des Fonds Leader	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
LOUDÉAC / Agglo		
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, Travailleuse Sociale	
Dynamique emploi services	Karine WEBER, Cheffe de service du pôle Emploi Formation	
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Conseil de développement Loudéac	Florent DINET, Chef de service pôle Logement Hébergement et Santé	
ADESS du Centre Bretagne	Lionel BRAS, Président, Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation	
PONTIVY / Agglo		
Conseil de développement Pontivy Communauté	Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation	

ANNEXE 3

Bilan actif au 31 décembre 2024



Adalea Association

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilités incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	67 457	67 457		
Actif immobilisé	Immobilités corporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	67 457	67 457		
	Terrains	161 300		161 300	161 300
Actif immobilisé	Constructions	983 168	517 900	465 268	472 013
	Inst. techniques, mat.out. Industriels	2 203 641	1 349 551	854 090	940 813
	Immobilisations corporelles en cours				11 741
	Avances et acomptes				
	TOTAL	3 348 110	1 867 451	1 480 658	1 585 868
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Actif immobilisé	Immobilités financières				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	175 614		175 614	115 739
	Prêts	165 526		165 526	150 293
	Autres	53 095		53 095	47 805
Actif immobilisé	TOTAL	394 236		394 236	313 838
	Total I	3 809 804	1 934 908	1 874 895	1 899 706
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽²⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	848 893	14 248	834 644	1 230 179
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	1 275 854		1 275 854	932 331
Actif circulant	TOTAL	2 124 748	14 248	2 110 499	2 162 510
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	2 360 162	860	2 359 302	2 342 503
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	2 039 067		2 039 067	1 866 617
Actif circulant	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	17 171		17 171	18 037
	TOTAL II	6 541 150	15 108	6 526 041	6 389 669
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		10 350 954	1 950 017	8 400 936	8 289 376
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

ANNEXE 4

Bilan passif au 31 décembre 2024



Adalea Association

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	60 735	60 735
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 182 200	3 077 069
	Réserves pour projet de l'entité	1 008 351	964 405
	Autres		
	Report à nouveau	578 262	640 226
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	21 195	87 111
	Situation nette (sous-total)	4 850 743	4 829 548
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	295 887	325 567
	Provisions réglementées		
Total I		5 146 631	5 155 116
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	872 171	958 341
Total II		872 171	958 341
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	251 169	212 528
Total III		251 169	212 528
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	138 984	172 815
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	13 040	11 990
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	387 431	485 260
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	793 985	689 470
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	325 413	422 653
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	472 107	181 200
Total IV		2 130 963	1 963 390
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		8 400 936	8 289 376
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-18 485	
	(2) Dont emprunts participatifs		

Bilan approuvé le 10-01-2025

ANNEXE 5

Compte de résultat au 31 décembre 2024



Adalea Association

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	130	120
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 695 949	2 545 944
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 434 403	6 087 003
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	38 139	34 256
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	327 898	675 289
	Utilisations des fonds dédiés	620 463	511 022
	Autres produits	28 830	34 148
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 145 815	9 887 785
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 125 978	3 122 631
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	453 972	395 121
	Salaires et traitements	4 110 264	3 670 681
	Charges sociales	1 619 182	1 376 278
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	231 361	227 667
	Dotations aux provisions	124 197	117 456
	Reports en fonds dédiés	534 293	613 968
	Autres charges	52 002	72 829
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	10 251 252	9 596 633
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-105 437	291 151

Lap: V3.0.0.2

ANNEXE 6

Compte de résultat au 31 décembre 2024



Adalea Association

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	81 716 34 407	60 236 69 660
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	116 124	129 897
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 619	11 067 2 019
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	1 619	13 086
2. Résultat financier (III-IV)		114 505	116 810
3. Résultat courant avant Impôt (I-II+III-IV)		9 068	407 962
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	57 647 29 680	37 052 28 277
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	87 327	65 329
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	63 665 94	377 432 4 408
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	63 759	381 841
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		23 568	-316 511
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		11 441	4 339
Total des produits (I + III + V)		10 349 267	10 083 012
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		10 328 072	9 995 900
EXCÉDENT OU DÉFICIT		21 195	87 111
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		92 223	41 599
Prestations en nature		42 408	143 982
Bénévolat		49 080	37 312
Total		183 711	222 894
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		92 223	41 599
Mises à disposition gratuite de biens		42 408	143 982
Prestations en nature			
Personnel bénévole		49 080	37 312
Total		183 711	222 894

ANNEXE 7

Lexique des sigles

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés	DREETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail, et des Solidarités
ACI	Ateliers et Chantiers d'Insertion	EBE	Entreprise à But d'Emploi
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique	EMSP	Équipe Mobile Santé Précarité
ADVP	Activation du Développement Vocationnel et Professionnel	EMPP	Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
AES	Auto-écoles Solidaires	ETP	Équivalent Temps Plein
AESF	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale	FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
AEVS	Accueil Ecoute et Veille Sociale	FLE	Français Langue Etrangère
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt	GCSMS	Groupement de coopération sociale et médico-sociale
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public	IAE	Insertion par l'Activité Économique
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement	IML	Intermédiation Locative
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement	LTM	Lamballe Terre et Mer
ASRU	Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence	MAE	Médiation Active à l'Emploi
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière	MDD	Maison Du Département
ARS	Agence Régionale de Santé	Mob'In	Les acteurs territoriaux de la Mobilité Inclusive
AURA-EE	Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement	MSPA	Mise en Situation Professionnelle Accompagnée
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation des Risques pour Usagers de Drogues	OPCO	Opérateurs de Compétences
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
CESP	Commission d'Étude des Situations Préoccupantes	PAT	Prépa Avenir Territoriale
CDD	Contrat à Durée Déterminée	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion	PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
CDI	Contrat à Durée Indéterminée	PTSM	Programme Territorial de Santé Mentale
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	RAE	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	RARE	Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement
CIAS	Centre Intercommunale d'Action Sociale	RSA	Revenu de Solidarité Active
CMPS	Centre Médico-Psychologique et Social	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Réseau Cler	Anciennement Comité de Liaison des Énergies Renouvelables et actuellement Porter l'énergie de la Transition	SBAA	Saint-Brieuc Armor Agglomération
CSAPA	Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
CSE	Comité Social et Economique	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	TIMS	Territoire Inclusion Mobilité Sobriété
		UE	Union Européenne



**VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER
OU NOUS APPORTER VOTRE SOUTIEN,
RETROUVEZ-NOUS SUR :**



WWW.ADALEA.FR

Un grand merci aux mécènes et donateurs qui nous soutiennent ou qui nous ont soutenus et qui nous permettent de compléter les réponses aux besoins et attentes des personnes qui nous sollicitent :



Association Adalea | Direction
50, rue de la Corderie 22 000 Saint-Brieuc
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALEA.FR